Budget des dépenses principal de la Province du Manitoba

pour l'[illegible]cice se [illegible] le [illegible] mars 1993
déposé [illegible] adoption [illegible] session
de la trente-cinquième [illegible]

M. Clayton Manness
Ministre des Finances
Province du Manitoba

92-03753/

TABLE DES MATIÈRES

mmaire du Budget des dépenses principal	page 3	
mmaire des Dépenses en capital	page 4	
mmaire des Programmes financés par des revenus de loteries	page 5	
semblée législative (I)	pages 7 à 10	résolutions n^{os} 1 à 4
nseil exécutif (II)	pages 11 et 12	résolution n^{o} 5
riculture (III)	pages 13 à 18	résolutions n^{os} 6 à 13
mmission de la fonction publique (XVII)	pages 19 à 21	résolution n^{o} 14
ogrammes d'aide communautaire (XXXIII)	pages 22 et 23	résolution n^{o} 15
nsommation et Corporations (V)	pages 24 à 27	résolutions n^{os} 16 à 18
lture, Patrimoine et Citoyenneté (XIV)	pages 28 à 36	résolutions n^{os} 19 à 25
ucation et Formation professionnelle (XVI)	pages 37 à 45	résolutions n^{os} 26 à 32
antages sociaux de la fonction publique et autres paiements (VI)	pages 46 et 47	résolution n^{o} 33
ergie et Mines (XXIII)	pages 48 à 51	résolutions n^{os} 34 à 37
vironnement (XXXI)	pages 52 à 55	résolutions n^{os} 38 à 41
rvices à la famille (IX)	pages 56 à 63	résolutions n^{os} 42 à 47
nances (VII)	pages 64 à 71	résolutions n^{os} 48 à 56
ndition physique et Sport (XXVIII)	pages 72 et 73	résolution n^{o} 57
rvices du gouvernement (VIII)	pages 74 à 80	résolutions n^{os} 58 à 64
nté (XXI)	pages 81 à 90	résolutions n^{os} 65 à 74
irie et Transport (XV)	pages 91 à 98	résolutions n^{os} 75 à 82
gement (XXX)	pages 99 à 102	résolutions n^{os} 83 à 86
dustrie, Commerce et Tourisme (X)	pages 103 à 110	résolutions n^{os} 87 à 94
stice (IV)	pages 111 à 118	résolutions n^{os} 95 à 100
avail (XI)	pages 119 à 122	résolutions n^{os} 101 à 103
ssources naturelles (XII)	pages 123 à 132	résolutions n^{os} 104 à 108
faires du Nord (XIX)	pages 133 à 137	résolutions n^{os} 109 à 113
veloppement rural (XIII)	pages 138 à 143	résolutions n^{os} 114 à 121
rection générale des services aux personnes âgées (XXIV)	page 144.............	résolution n^{o} 122
tuation de la femme (XXII)	pages 145 et 146	résolution n^{o} 123
faires urbaines (XX)	pages 147 à 149......	résolutions n^{os} 124 à 127
se en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba (XXVI)	pages 150 à 152	résolution n^{o} 128
itiatives concernant l'administration de la justice et les Autochtones (XXXVI)	pages 153	résolution n^{o} 129
location pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux (XXXV)	page 154	résolution n^{o} 130
centralisation (XXXIV)	page 155	résolution n^{o} 131
édits - Urgences diverses (XVIII)	page 156	résolution n^{o} 132
nds des innovations environnementales (XXXII)	page 157	résolution n^{o} 133
forme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires (XXV)	page 158	résolution n^{o} 134
nds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical (XXVII)	page 159	
taux et conciliation	page 160	

Le Budget du Manitoba est imprimé sur du papier recyclé.

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

Exercice se terminant e 31 mars 1992	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1993 Dépenses de fonctionnement	Dépenses en capital	Budget total des dépenses
13 877 500 $	Assemblée législative	14 299 900 $	. . . . . $	14 299 900 $
3 201 100	Conseil exécutif	3 288 800	. . . . .	3 288 800
112 381 800	Agriculture	135 720 100	. . . . .	135 720 100
4 054 700	Commission de la fonction publique	4 100 400	. . . . .	4 100 400
5 134 800	Programmes d'aide communautaire	4 197 600	615 000	4 812 600
11 156 400	Consommation et Corporations	11 230 800	. . . . .	11 230 800
55 161 600	Culture, Patrimoine et Citoyenneté	46 405 300	11 622 300	58 027 600
956 944 100	Éducation et Formation professionnelle	971 227 700	38 151 800	1 009 379 500
80 385 300	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	90 502 200	. . . . .	90 502 200
9 518 500	Énergie et Mines	15 484 000	. . . . .	15 484 000
13 912 500	Environnement	15 477 200	. . . . .	15 477 200
589 214 100	Services à la famille	640 417 500	. . . . .	640 417 500
	Finances			
21 567 000	· Programmes du ministère	20 975 100	1 300 000	22 275 100
236 900 000	· Paiement des crédits d'impôt	241 000 000	. . . . .	241 000 000
493 000 000	· Dette publique (crédits législatifs) ...	455 200 000	. . . . .	455 200 000
4 041 400	Condition physique et Sport	10 943 900	. . . . .	10 943 900
149 040 300	Services du gouvernement	130 146 700	13 521 200	143 667 900
759 522 200	Santé	1 803 575 100	57 113 300	1 860 688 400
229 716 700	Voirie et Transport	116 559 900	113 044 200	229 604 100
47 946 900	Logement	49 632 700	500 000	50 132 700
42 382 100	Industrie, Commerce et Tourisme	43 530 100	344 000	43 874 100
159 022 000	Justice	165 875 700	. . . . .	165 875 700
15 797 500	Travail	16 681 400	. . . . .	16 681 400
83 885 600	Ressources naturelles	79 360 000	5 639 300	84 999 300
17 397 300	Affaires du Nord	17 768 900	2 614 600	20 383 500
66 136 300	Développement rural	58 128 000	12 476 500	70 604 500
302 500	Direction générale des services aux personnes âgées	263 900	. . . . .	263 900
818 400	Situation de la femme	900 900	. . . . .	900 900
69 015 000	Affaires urbaines	48 097 400	21 845 000	69 942 400
3 948 000	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	4 033 300	1 774 500	5 807 800
. . . . .	Initiatives concernant l'administration de la justice et les Autochtones	1 000 000	. . . . .	1 000 000
7 700 000	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	5 400 000	. . . . .	5 400 000
5 000 000	Décentralisation	2 000 000	. . . . .	2 000 000
10 000 000	Crédits - Urgences diverses	10 000 000	. . . . .	10 000 000
1 371 000	Fonds des innovations environnementales	1 171 000	. . . . .	1 171 000
20 000 000	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires	5 000 000	. . . . .	5 000 000
2 000 000	Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical ...		. . . . .	. . . . .
. . . . .	(1) Dépenses en capital secondaires	(25 900 000)	25 900 000	. . . . .
301 452 600 $		5 213 695 500 $	306 461 700 $	5 520 157 200 $

e (1) - Les dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants de l'exercice se terminant le 31 mars 1992 sont de 26 100 000 $.

SOMMAIRE DES DÉPENSES EN CAPITAL

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1993
. . . . . $	Assemblée législative	. . . . . $
. . . . .	Conseil exécutif	. . . . .
. . . . .	Agriculture	. . . . .
. . . . .	Commission de la fonction publique	. . . . .
765 000	Programmes d'aide communautaire	615 000
. . . . .	Consommation et Corporations	. . . . .
9 540 000	Culture, Patrimoine et Citoyenneté	11 622 300
34 319 500	Éducation et Formation professionnelle	38 151 800
. . . . .	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	. . . . .
. . . . .	Énergie et Mines	. . . . .
. . . . .	Environnement	. . . . .
. . . . .	Services à la famille	. . . . .
1 300 000	Finances	1 300 000
1 250 000	Condition physique et Sport	. . . . .
(1) 21 859 000	Services du gouvernement	13 521 200
50 816 800	Santé	57 113 300
112 144 200	Voirie et Transport	113 044 200
500 000	Logement	500 000
6 213 300	Industrie, Commerce et Tourisme	344 000
. . . . .	Justice	. . . . .
. . . . .	Travail	. . . . .
4 598 900	Ressources naturelles	5 639 300
2 905 100	Affaires du Nord	2 614 600
9 514 100	Développement rural	12 476 500
. . . . .	Direction générale des services aux personnes âgées	. . . . .
. . . . .	Situation de la femme	. . . . .
18 967 600	Affaires urbaines	21 845 000
1 417 400	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba	1 774 500
. . . . .	Initiatives concernant l'administration de la justice et les Autochtones	. . . . .
. . . . .	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	. . . . .
. . . . .	Décentralisation	. . . . .
. . . . .	Crédits - Urgences diverses	. . . . .
. . . . .	Fonds des innovations environnementales	. . . . .
. . . . .	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires	. . . . .
. . . . .	Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical	. . . . .
276 110 900 $		280 561 700 $
26 100 000	Dépenses en capital secondaires incluses dans les crédits de fonctionnement courants	25 900 000
(2) 302 210 900 $		306 461 700 $ (3)

Note (1) - À des fins de comparabilité, ce sommaire ne comprend pas les dépenses en capital de 1991-1992 affectées au remplacement des véhicules gouvernementaux. À compter de l'exercice 1992-1993 et après approbation de la législature, le Service des véhicules gouvernementaux devient un organisme de service spécial. Aussi, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses principal pour l'exercice 1992-1993.

Note (2) - Le montant total inclut la somme de 11 355 000 $ pour les Programmes financés par des revenus de loteries.

Note (3) - Le montant total inclut la somme de 13 047 000 $ pour les Programmes financés par des revenus de loteries.

SOMMAIRE DES PROGRAMMES FINANCÉS PAR DES REVENUS DE LOTERIES

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Ministère	Exercice se terminant le 31 mars 1993
..... $	Assemblée législative	..... $
.....	Conseil exécutif	.....
.....	Agriculture	.....
.....	Commission de la fonction publique	.....
5 134 800	Programmes d'aide communautaire	4 812 600
.....	Consommation et Corporations	.....
32 712 100	Culture, Patrimoine et Citoyenneté	34 900 900
.....	Éducation et Formation professionnelle	.....
.....	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	.....
.....	Énergie et Mines	.....
.....	Environnement	.....
.....	Services à la famille	.....
.....	Finances	.....
4 041 400	Condition physique et Sport	10 943 900
.....	Services du gouvernement	.....
7 538 900	Santé	11 538 900
.....	Voirie et Transport	.....
.....	Logement	.....
.....	Industrie, Commerce et Tourisme	.....
.....	Justice	.....
.....	Travail	.....
500 000	Ressources naturelles	500 000
.....	Affaires du Nord	.....
298 100	Développement rural	3 330 800
.....	Direction générale des services aux personnes âgées	.....
.....	Situation de la femme	.....
.....	Affaires urbaines	.....
.....	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada–Manitoba	.....
.....	Initiatives concernant l'administration de la justice et les Autochtones	.....
.....	Allocation pour les pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux	.....
.....	Décentralisation	.....
.....	Crédits – Urgences diverses	.....
.....	Fonds des innovations environnementales	.....
.....	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires	.....
2 000 000	Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical	.....
(1) 52 225 300 $		66 027 100 $ (2)

e (1) – Inclut un montant de 40 870 300 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et un montant de 11 355 000 $ pour les Dépenses en capital.

e (2) – Inclut un montant de 52 980 100 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et un montant de 13 047 000 $ pour les Dépenses en capital.

BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL DE LA PROVINCE DU MANITOBA

POUR L'EXERCICE SE TERMINANT LE 31 MARS 1993

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (I)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 421 000 $	1.	Indemnités (crédits législatifs)	2 493 600 $
1 250 700	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs)	1 288 200
2 646 100	3.	Allocations aux députés (crédits législatifs)	2 782 900
3 628 400	4.	Autres dépenses de l'Assemblée	3 754 500
2 777 200	5.	Bureau du vérificateur provincial	2 910 600
712 400	6.	Ombudsman	733 800
441 700	7.	Élections Manitoba	336 300
13 877 500 $ *		Total des crédits pour l'Assemblée législative	14 299 900 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	13 653 900 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	44 900
Transfert de crédits venant de :	
- Consommation et Corporations	178 700
Crédits 1991-1992 après rajustement	13 877 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Exercice se terminant le 31 mars 1993
		ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (I)		
		Dépenses de fonctionnement courantes		
2 421 000 $	1.	Indemnités (crédits législatifs)		**2 493 600 $**
		Indemnités des députés.		
2 392 000 $		(a) Députés	2 464 600 $	
21 500		(b) Indemnités supplémentaires du président, du vice-président, et du vice-président des comités; indemnité intersessionnelle du président	21 500	
7 500		(c) Leader parlementaire de l'Opposition; Whips des partis	7 500	
1 250 700 $	2.	Prestations de retraite (crédits législatifs)		**1 288 200 $**
		Prestations de retraite des députés.		
1 250 700 $		(a) Prestations et remboursements	1 288 200 $	
2 646 100 $	3.	Allocations aux députés (crédits législatifs)		**2 782 900 $**
		Dépenses des députés liées à leurs fonctions et devoirs spéciaux.		
1 456 400 $		(a) Frais de représentation et indemnités de circonscription	1 500 100 $	
428 700		(b) Allocation quotidienne	441 600	
32 600		(c) Travail en comité	33 800	
213 200		(d) Indemnité de kilométrage	219 600	
105 600		(e) Allocation relative aux besoins spéciaux et au fonctionnement	108 900	
161 200		(f) Imprimés	223 400	
3 000		(g) Dépenses du président	3 000	
500		(h) Dépenses du vice-président	500	
244 700		(j) Allocation d'automobile	252 000	

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (I) (suite)			
3 628 400 $	4.	Autres dépenses de l'Assemblée Soutien administratif de l'Assemblée législative.		3 754 500 $	1
157 700 $		(a) Chef de l'Opposition officielle	165 600 $		
		20 600 $ (1) Traitement du chef de l'Opposition officielle .... 20 600 $			
		104 600 (2) Salaires 112 500			
		32 500 (3) Autres dépenses 32 500			
15 600		(b) Chef du deuxième parti de l'Opposition	15 600		
1 878 700		(c) Salaires	1 997 300		
918 600		(d) Autres dépenses	902 600		
657 800		(e) Le Hansard	673 400		
		431 900 $ (1) Salaires .... 429 900 $			
		225 900 (2) Autres dépenses 243 500			
2 777 200 $	5.	Bureau du vérificateur provincial Vérification indépendante des comptes du Trésor, de divers comités, commissions et organismes gouvernementaux, et présentation des résultats de ce travail, en conformité avec les dispositions de la Loi sur le vérificateur provincial.		2 910 600 $	2
2 584 000 $		(a) Salaires	2 734 000 $		
193 200		(b) Autres dépenses	176 600		
712 400 $	6.	Ombudsman En conformité avec les dispositions de la Loi sur l'ombudsman, reçoit les plaintes, enquête, et redresse les torts subis lorsque la plainte est légitime et le redressement possible.		733 800 $	3
620 200 $		(a) Salaires	650 100 $		
92 200		(b) Autres dépenses	83 700		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

ASSEMBLÉE LÉGISLATIVE (I) (suite)

441 700 $	7.	Élections Manitoba		336 300 $	4
		Conformément à la Loi électorale, le Bureau est chargé d'inscrire les électeurs, de superviser les élections et de produire les rapports nécessaires. Conformément à la Loi sur le financement des campagnes électorales, il veille en outre à ce que, chaque année et chaque élection, les partis politiques, les candidats et les associations de circonscription se conforment aux dispositions de la Loi et communiquent les renseignements nécessaires.			
271 000 $		(a) Salaires	298 100 $		
170 700		(b) Autres dépenses	38 200		
		Total des crédits pour l'Assemblée législative ..			
7 559 700 $		Total des crédits votés pour l'Assemblée législative	7 735 200 $		
6 317 800		Indemnités, prestations de retraite et allocations des députés (crédits législatifs) ..	6 564 700		
13 877 500 $		**Total des crédits pour l'Assemblée législative**		**14 299 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

CONSEIL EXÉCUTIF (II)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 201 100 $	1. Administration	3 288 800 $
3 201 100 $ *	**Total des crédits pour le Conseil exécutif**	**3 288 800 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992 .... Répartition de l'Augmentation générale des salaires	3 184 200 $ 16 900
Crédits 1991-1992 après rajustement	3 201 100 $

c

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

CONSEIL EXÉCUTIF (II)

Dépenses de fonctionnement courantes

3 201 100 $	1.	Administration		3 288 800 $	5
		Inclut : indemnités du Conseil exécutif; administration du cabinet du premier ministre; Secrétariat chargé de l'administration de la politique; services de soutien aux comités du Cabinet; Secrétariat des relations intergouvernementales; Accueil gouvernemental; Programme de développement international; Secrétariat des services en langue française.			
26 600 $		(a) Traitement du premier ministre et président du conseil exécutif	26 600 $		
		(b) Direction et administration			
1 594 900 $		(1) Salaires	1 702 600 $		
590 900		(2) Autres dépenses	569 000		
2 185 800 $			2 271 600 $		
		(c) Secrétariat des relations intergouvernementales			
295 100 $		(1) Salaires	312 200 $		
70 000		(2) Autres dépenses	70 000		
365 100 $			382 200 $		
15 000 $		(d) Accueil gouvernemental	15 000 $		
474 600 $		(e) Programme de développement international	474 600 $		
		(f) Secrétariat des services en langue française			
112 200 $		(1) Salaires	95 800 $		
21 800		(2) Autres dépenses	23 000		
134 000 $			118 800 $		
3 201 100 $		**Total des crédits pour le Conseil exécutif**		**3 288 800 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

AGRICULTURE (III)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 915 100 $	1. Administration et finances	2 871 500 $
61 019 900	2. Société d'assurance-récolte du Manitoba	76 990 100
11 408 300	3. Société du crédit agricole du Manitoba	10 263 100
10 868 400	4. Division du développement agricole et de la commercialisation	10 698 000
10 808 500	5. Division des services agricoles régionaux	10 453 500
2 837 000	6. Division de la politique et de l'économie	2 627 800
1 160 000	7. Entente fédérale-provinciale	1 040 000
10 814 600	8. Assurance-revenu et programmes d'aide	20 768 100
550 000	9. Programme d'allègement des taux d'intérêt élevés	. . . . .
112 381 800 $ *	Total des crédits pour l'Agriculture	135 720 100 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	112 520 500 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	169 200
Transfert de fonctions allant à :	
- Programmes d'aide communautaire	(110 000)
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(197 900)
Crédits 1991-1992 après rajustement	112 381 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		AGRICULTURE (III)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 915 100 $	........1.	Administration et finances		2 871 500 $	6
		Planification et mise en oeuvre de la politique et des programmes et activités du ministère.			
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
419 700 $		(1) Salaires	430 900 $		
74 100		(2) Autres dépenses	74 100		
117 900		(3) Analyse de la politique	75 000		
611 700 $			580 000 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
1 039 100 $		(1) Salaires	1 091 300 $		
412 600		(2) Autres dépenses	410 600		
1 451 700 $			1 501 900 $		
		(d) Service d'informatique			
262 700 $		(1) Salaires	256 000 $		
76 700		(2) Autres dépenses	58 000		
339 400 $			314 000 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
267 500 $		(1) Salaires	282 400 $		
22 200		(2) Autres dépenses	18 400		
289 700 $			300 800 $		
		(f) Analyse des programmes			
192 100 $		(1) Salaires	191 800 $		
9 900		(2) Autres dépenses	9 900		
202 000 $			201 700 $		
. . . . . $		(g) Moins : Somme récupérable d'autres postes	47 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
61 019 900 $	........2.	Société d'assurance-récolte du Manitoba		76 998 100 $	7
		Veille à l'application de la Loi sur l'assurance-récolte (Manitoba), de l'Entente Canada-Manitoba d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par la sauvagine et du Programme d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par le gros gibier; administre le Régime d'assurance du revenu brut.			
2 619 100 $		(a) Administration	4 348 100 $		
15 000 000		(b) Primes	13 500 000		
43 000 000		(c) Régime d'assurance du revenu brut	58 800 000		
200 800		(d) Programme d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par le gros gibier	200 000		
200 000		(e) Entente Canada-Manitoba d'indemnisation des dommages causés aux récoltes par la sauvagine .. (Somme récupérable du Canada : 75 000 $)	150 000		
11 408 300 $	........3.	Société du crédit agricole du Manitoba		10 263 100 $	8
		Veille à l'application de la Loi sur la Société du crédit agricole (Manitoba).			
3 708 300 $		Administration	3 645 600 $		
3 300 000		Frais nets d'intérêt	3 437 500		
3 500 000		Allocation pour créances douteuses	2 500 000		
900 000		Aide spéciale à l'agriculture	680 000		
10 868 400 $	........4.	Division du développement agricole et de la commercialisation		10 698 000 $	9
		Assure au personnel travaillant sur place et aux agriculteurs les services de spécialistes dans les domaines suivants : récoltes, bétail, sols, eau, services techniques, formation agricole et commercialisation.			
		(a) Administration			
100 800 $		(1) Salaires	104 600 $		
10 900		(2) Autres dépenses	10 900		
111 700 $			115 500 $		
		(b) Direction des productions animales			
1 362 600 $		(1) Salaires	1 416 400 $		
576 400		(2) Autres dépenses	570 700		
1 939 000 $			1 987 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(c) Direction des services vétérinaires			
1 317 400 $		(1) Salaires	1 373 600 $		
1 034 800		(2) Autres dépenses	1 074 000		
		(Somme récupérable du Canada : 3 200 $)			
2 352 200 $			2 447 600 $		
		(d) Direction des sols et des cultures			
1 984 000 $		(1) Salaires	1 984 200 $		
779 400		(2) Autres dépenses	682 800		
2 763 400 $			2 667 000 $		
		(e) Direction des services techniques et de la formation			
1 648 500 $		(1) Salaires	1 466 300 $		
983 700		(2) Autres dépenses	958 900		
		(Somme récupérable du Canada : 28 500 $)			
421 200		(3) Associations agricoles	421 200		
3 053 400 $			2 846 400 $		
		(f) Direction de la commercialisation			
351 500 $		(1) Salaires	368 300 $		
297 200		(2) Autres dépenses	293 100		
648 700 $			661 400 $		
. . . . . $		(g) Moins : Somme récupérable d'autres postes	27 000 $		
10 808 500 $	........5.	Division des services agricoles régionaux		10 453 500 $	10
		Assure les services du ministère sur place par l'entremise du personnel des régions et des districts; gestion des terres domaniales agricoles.			
		(a) Région du Nord-Ouest			
1 765 800 $		(1) Salaires	1 844 200 $		
396 100		(2) Autres dépenses	395 900		
2 161 900 $			2 240 100 $		
		(b) Région du Sud-Ouest			
1 747 300 $		(1) Salaires	1 784 900 $		
330 000		(2) Autres dépenses	328 000		
2 077 300 $			2 112 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution nº
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(c) Région du Centre			
1 886 100 $		(1) Salaires	1 939 300 $		
344 000		(2) Autres dépenses	342 000		
2 230 100 $			2 281 300 $		
		(d) Région de l'Est et d'Entre-les-Lacs			
2 107 100 $		(1) Salaires	2 140 900 $		
492 900		(2) Autres dépenses	491 800		
2 600 000 $			2 632 700 $		
		(e) Direction des terres domaniales agricoles			
1 179 300 $		(1) Salaires	1 225 600 $		
559 900		(2) Autres dépenses	507 700		
1 739 200 $			1 733 300 $		
. . . . . $		(f) Moins : Somme récupérable d'autres postes	546 800 $		
2 837 000 $	6.	Division de la politique et de l'économie Effectue des recherches et des analyses, et donne des conseils sur l'élaboration des programmes et de la politique, pour le bénéfice de l'industrie agricole du Manitoba; contribue au financement de projets de recherche de l'Université du Manitoba, ainsi qu'à l'administration de divers conseils et commissions.		2 627 800 $	11
		(a) Administration			
99 900 $		(1) Salaires	101 300 $		
15 700		(2) Autres dépenses	15 700		
115 600 $			117 000 $		
		(b) Direction de l'économie			
499 700 $		(1) Salaires	521 300 $		
99 000		(2) Autres dépenses	95 600		
598 700 $			616 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		AGRICULTURE (III) (suite)			
		(c) Services de soutien aux conseils et commissions			
328 300 $		(1) Salaires	340 900 $		
159 700		(2) Autres dépenses	158 700		
488 000 $			499 600 $		
		(d) Subventions à la recherche agricole			
875 500 $		(1) Université du Manitoba	800 000 $		
		(e) Commission de médiation agricole du Manitoba			
259 800 $		(1) Salaires	166 300 $		
499 400		(2) Autres dépenses	448 600		
759 200 $			614 900 $		
. . . . . $		(f) Moins : Somme récupérable d'autres postes	20 600 $		
1 160 000 $	........7.	Entente fédérale-provinciale .... Mise en oeuvre de l'Entente fédérale-provinciale sur la conservation des sols.		1 040 000 $	12
200 000 $		(a) Entente sur le développement du secteur agro-alimentaire	. . . . . $		
960 000		(b) Entente sur la conservation des sols	1 040 000 (1)		
10 814 600 $	........8.	Assurance-revenu et programmes d'aide		20 768 100 $	13
567 100 $		(a) Administration	577 000 $		
1 597 400		(b) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs de bovins	1 424 700		
6 759 900		(c) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs de porc	6 310 500		
502 600		(d) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de betteraves sucrières	400 400		
428 300		(e) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs de haricots	276 400		
22 200		(f) Régime tripartite de stabilisation du revenu des éleveurs d'agneaux	146 300		
180 000		(g) Régime tripartite de stabilisation du revenu des apiculteurs	156 000		
22 300		(h) Régime tripartite de stabilisation du revenu des producteurs d'onions	16 800		
734 800		(j) Aide à l'élevage du bétail	. . . . .		
. . . . .		(k) Compte de stabilisation du revenu net	11 460 000		
550 000 $	........9.	Programme d'allégement des taux d'intérêt élevés		. . . . . $	
112 381 800 $		**Total des crédits pour l'Agriculture**		**135 720 100 $**	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 260 000 $ est inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols, ce qui porte le montant total autorisé pour le ministère, pour ce poste, à 1 300 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (XVII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 054 700 $	1.	Commission de la fonction publique	4 100 400 $
4 054 700 $ *		**Total des crédits pour la Commission de la fonction publique**	**4 100 400 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	4 016 900 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	26 000
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	38 800
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(27 000)
Crédits 1991-1992 après rajustement	4 054 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (XVII)

Dépenses de fonctionnement courantes

4 054 700 $	1.	Commission de la fonction publique		4 100 400 $	14
		Service centralisé de gestion du personnel fourni à tous les ministères, organismes, conseils et commissions du Gouvernement dont le personnel est nommé en vertu de la Loi sur la fonction publique. La Commission a les responsabilités suivantes : recrutement et sélection; classification et rémunération; politique du personnel; administration des avantages sociaux; perfectionnement des cadres et formation du personnel; santé des employés et orientation; direction et appui à la mise en oeuvre, par les différents ministères, de plans et de programmes d'action positive. Le Service des relations du travail de la Commission se charge des domaines suivants : négociations collectives, gestion des contrats, coordination du secteur public, recherches en vue de l'indemnisation et services de consultation. À titre d'organisme quasi-judiciaire, le Conseil de la Commission de la fonction publique reçoit les appels en vertu de la Loi de la fonction publique, de divers règlements et des conventions collectives, en plus d'appliquer les autres dispositions de la Loi dont elle est responsable et de conseiller le ministre en ce qui concerne la gestion par l'État de ses ressources humaines.			
		(a) Haute direction			
226 900 $		(1) Salaires	240 300 $		
81 500		(2) Autres dépenses	59 200		
308 400 $			299 500 $		
		(b) Services administratifs			
570 000 $		(1) Salaires	570 000 $		
387 900		(2) Autres dépenses	386 100		
957 900 $			956 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		COMMISSION DE LA FONCTION PUBLIQUE (XVII) (suite)			
		(c) Gestion des ressources humaines			
1 732 100 $		(1) Salaires	1 616 400 $		
590 300		(2) Autres dépenses	578 300		
2 322 400 $			2 194 700 $		
493 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	344 000		
1 829 400 $			1 850 700 $		
		(d) Service des relations du travail			
804 300 $		(1) Salaires	841 400 $		
154 700		(2) Autres dépenses	152 700		
959 000 $			994 100 $		
4 054 700 $		Total des crédits pour la Commission de la fonction publique		4 100 400 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (XXXIII)

Sommaire des programmes

Programmes financés par des revenus de loteries

5 134 800 $	1. Programmes financés par des revenus de loteries		4 812 600 $
	4 369 800 $ Dépenses de fonctionnement courantes	4 197 600 $	
	765 000 Dépenses en capital	615 000	
5 134 800 $ *	**Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire**		**4 812 600 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	5 012 800 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	700
Transfert de fonctions venant de :	
- Agriculture	110 000
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	11 300
Crédits 1991-1992 après rajustement	5 134 800 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		PROGRAMMES D'AIDE COMMUNAUTAIRE (XXXIII)			
		Programmes financés par des revenus de loteries			
5 134 800 $	1.	Programmes financés par des revenus de loteries		4 812 600 $	15
		Gestion et coordination de la répartition des revenus de loteries, et analyse de l'efficacité des programmes. Subventions à des organismes à but non lucratif jouant un rôle en matière d'amélioration de la qualité de la vie.			
		(a) Système de répartition des revenus de loteries			
91 900 $		(1) Salaires	99 100 $		
30 000		(2) Autres dépenses	30 000		
457 000		(3) Subventions	457 000		
578 900 $			586 100 $		
400 000 $		(b) Festival du Voyageur	340 000 $		
400 000 $		(c) Folk Arts Council of Winnipeg	320 000 $		
80 000 $		(d) Friends of Winnipeg Pro Soccer	50 000 $		
2 265 900 $		(e) Centraide Winnipeg	2 356 500 $		
195 000 $		(f) Valley Agricultural Society	195 000 $		
450 000 $		(g) Winnipeg Football Club	350 000 $		
655 000 $		(h) Subventions pour des dépenses en capital - Keystone Centre	505 000 $		
110 000 $		(j) Subventions pour des dépenses en capital - Associations agricoles	110 000 $		
5 134 800 $		**Total des crédits pour les Programmes d'aide communautaire**		4 812 600 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 224 700 $	1. Administration et finances	**1 088 500 $**
3 552 900	2. Consommation	**3 727 500**
6 378 800	3. Corporations	**6 414 800**
11 156 400 $ *	**Total des crédits pour la Consommation et les Corporations**	**11 230 800 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992 - Consommation, Corporations et Coopératives	8 780 900 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	57 300
Transfert de fonctions venant de :	
- Logement	2 867 700
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(43 700)
- Industrie, Commerce et Tourisme	(327 100)
Transfert de crédits allant à :	
- Assemblée législative	(178 700)
Crédits 1991-1992 après rajustement	11 156 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 224 700 $	1.	Administration et finances		1 088 500 $	16
		Direction et coordination des programmes du ministère. Administration et services du personnel et des finances pour le ministère et diverses commissions réglementaires et gouvernementales.			
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
259 600 $		(1) Salaires	264 200 $		
53 000		(2) Autres dépenses	52 300		
312 600 $			316 500 $		
		(c) Services administratifs			
449 000 $		(1) Salaires	468 200 $		
462 400		(2) Autres dépenses	311 700		
911 400 $			779 900 $		
175 700		(3) Moins : Somme récupérable de l'Assemblée législative	191 000		
735 700 $			588 900 $		
		(d) Recherche et planification			
140 800 $		(1) Salaires	147 500 $		
15 000		(2) Autres dépenses	15 000		
155 800 $			162 500 $		
3 552 900 $	2.	Consommation		3 727 500 $	17
		Veille à l'application de certaines lois comme la Loi sur la protection du consommateur, la Loi sur les enquêtes relatives aux particuliers, la Loi sur le louage d'immeubles et la Loi sur le contrôle du loyer des locaux d'habitation.			
		(a) Office des consommateurs			
861 200 $		(1) Salaires	914 100 $		
134 200		(2) Autres dépenses	118 200		
995 400 $			1 032 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V) (suite)			
		(b) Direction de la location à usage d'habitation			
2 074 600 $		(1) Salaires	2 213 300 $		
406 400		(2) Autres dépenses	405 400		
2 481 000 $			2 618 700 $		
76 500 $		(c) Subventions	76 500 $		
6 378 800 $	3.	Corporations Veille à l'application de certaines lois, comme la Loi sur les corporations, la Loi sur les assurances, la Loi sur les valeurs mobilières, la Loi sur la Régie des services publics, la Loi sur les coopératives et la Loi sur les caisses populaires et les credit unions.		6 414 800 $	18
		(a) Direction des corporations			
839 800 $		(1) Salaires	874 200 $		
507 400		(2) Autres dépenses	513 700		
1 347 200 $			1 387 900 $		
		(b) Direction des assurances			
328 500 $		(1) Salaires	343 900 $		
73 300		(2) Autres dépenses	72 800		
401 800 $			416 700 $		
		(c) Commission des valeurs mobilières du Manitoba			
1 298 400 $		(1) Salaires	1 256 600 $		
141 100		(2) Autres dépenses	125 600		
1 439 500 $			1 382 200 $		
		(d) Régie des services publics			
561 700 $		(1) Salaires	606 800 $		
1 565 200		(2) Autres dépenses	1 564 200		
2 126 900 $			2 171 000 $		
		(e) Fiducie, prêts et services financiers externes			
382 600 $		(1) Salaires	396 800 $		
89 000		(2) Autres dépenses	88 100		
471 600 $			484 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		CONSOMMATION ET CORPORATIONS (V) (suite)			
		(f) Réglementation			
545 300 $		(1) Salaires	537 900 $		
46 500		(2) Autres dépenses	34 200		
591 800 $			572 100 $		
11 156 400 $		Total des crédits pour la Consommation et les Corporations		11 230 800 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 619 000 $	1. Administration et finances	1 695 100 $
10 297 000	2. Division des programmes	10 556 300
6 895 400	3. Services d'information	6 981 200
2 910 700	4. Citoyenneté	3 153 800
527 400	5. Affaires multiculturelles	550 000
22 249 500 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	22 936 400 $

Dépenses en capital

200 000	6. Dépenses en capital	190 300

Programmes financés par des revenus de loteries

32 712 100	7. Programmes financés par des revenus de loteries	34 900 900
	23 372 100 $ Dépenses de fonctionnement courantes .... 23 468 900 $	
	9 340 000 Dépenses en capital 11 432 000	
55 161 600 $ *	**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et la Citoyenneté**	58 027 600 $

CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	53 772 100 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	102 300
Transfert de fonctions venant de :	
- Agriculture	197 900
- Commission de la fonction publique	27 000
- Consommation et Corporations	43 700
- Éducation et Formation professionnelle	143 900
- Énergie et Mines	35 000
- Environnement	51 700
- Services à la famille	186 500
- Services du gouvernement	50 700
- Santé	113 100
- Voirie et Transport	50 800
- Logement	18 800
- Industrie, Commerce et Tourisme	125 200
- Justice	43 600
- Travail	104 600
- Ressources naturelles	145 600
- Affaires du Nord	6 500
Transfert de fonctions allant à :	
- Programmes d'aide communautaire	(11 300)
- Travail	(41 100)
- Direction générale des services aux personnes âgées	(5 000)
Crédits 1991-1992 après rajustement	55 161 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 619 000 $	1.	Administration et finances		1 695 100 $	19
		Planification, direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère; coordination budgétaire, planification de la gestion, soutien des systèmes; comptabilité centralisée; gestion des ressources humaines, service de la paie et administration des subventions; classification de tous les films et vidéocassettes offerts au Manitoba.			
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
308 900 $		(1) Salaires	327 600 $		
77 900		(2) Autres dépenses	77 900		
386 800 $			405 500 $		
		(c) Services financiers et administratifs			
677 600 $		(1) Salaires	723 500 $		
95 200		(2) Autres dépenses	95 200		
772 800 $			818 700 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
183 800 $		(1) Salaires	193 900 $		
17 400		(2) Autres dépenses	17 400		
201 200 $			211 300 $		
		(e) Commission de classification cinématographique du Manitoba			
87 800 $		(1) Salaires	94 900 $		
149 800		(2) Autres dépenses	144 100		
237 600 $			239 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°

CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)

10 297 000 $	2.	Division des programmes		10 556 300 $	20
		Octroie des subventions aux organismes culturels et fournit de l'aide et des services aux communautés et localités dans le but d'accroître le potentiel culturel et récréatif du Manitoba, d'augmenter ses ressources en bibliothèques publiques, et d'assurer la préservation des éléments les plus significatifs de son patrimoine. Procède à la recherche et à l'analyse en vue de l'élaboration de la politique.			
		(a) Haute direction			
223 500 $		(1) Salaires	228 000 $		
60 000		(2) Autres dépenses	59 400		
283 500 $			287 400 $		
4 207 800 $		(b) Subventions aux organismes culturels	4 269 000 $		
		(c) Direction des arts			
383 800 $		(1) Salaires	448 000 $		
112 400		(2) Autres dépenses	110 900		
496 200 $			558 900 $		
		(d) Service des bibliothèques publiques			
613 600 $		(1) Salaires	664 700 $		
328 000		(2) Autres dépenses	323 000		
1 577 300		(3) Subventions	1 577 300		
2 518 900 $			2 565 000 $		
		(e) Ressources historiques			
978 200 $		(1) Salaires	1 033 300 $		
199 300		(2) Autres dépenses	195 100		
1 177 500 $			1 228 400 $		
		(f) Loisirs			
274 300 $		(1) Salaires	290 200 $		
160 400		(2) Autres dépenses	159 200		
434 700 $			449 400 $		
		(g) Services régionaux			
911 000 $		(1) Salaires	933 200 $		
267 400		(2) Autres dépenses	265 000		
1 178 400 $			1 198 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)			
6 095 400 $	3.	Services d'information		6 981 200 $	21
		Cette division obtient et dissémine les informations qui répondent aux besoins changeants du Manitoba en matière de connaissances et de communications. Elle est chargée, entre autres, des responsabilités suivantes : soutien administratif en matière de communications avec diverses sociétés; achat de services de publicité, de conception et d'impression; communications aux médias; Service de renseignements au public; service interne d'imprimerie et de production de matériel graphique et audio-visuel; vente et distribution de publications officielles; service de traduction et d'interprétation pour le gouvernement; bon fonctionnement de la Bibliothèque de l'Assemblée législative et des Archives provinciales, dont le service de gestion des documents officiels.			
		(a) Service des communications			
836 300 $		(1) Salaires	904 700 $		
279 900		(2) Autres dépenses	77 400		
1 116 200 $			982 100 $		
		(b) Services publicitaires			
593 800 $		(1) Salaires	634 900 $		
119 700		(2) Autres dépenses	116 600		
2 509 600		(3) Publicité gouvernementale	2 509 600		
3 223 100 $			3 261 100 $		
2 631 700		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	2 631 700		
591 400 $			629 400 $		
		(c) Service d'information			
512 200 $		(1) Salaires	541 100 $		
188 000		(2) Autres dépenses	163 400		
		(Somme récupérable du Canada : 192 200 $)			
700 200 $			704 500 $		
		(d) Imprimeur de la Reine			
1 812 700 $		(1) Salaires	1 879 500 $		
2 227 500		(2) Autres dépenses	2 220 200		
4 040 200 $			4 099 700 $		
3 268 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	3 268 300		
771 900 $			831 400 $		

CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		(e) Service de traduction			
823 600 $		(1) Salaires	898 100 $		
434 500		(2) Autres dépenses	387 900		
		(Somme récupérable du Canada : 107 400 $)			
1 258 100 $			1 286 000 $		
		(f) Archives provinciales			
1 299 200 $		(1) Salaires	1 359 600 $		
262 300		(2) Autres dépenses	256 500		
1 561 500 $			1 616 100 $		
28 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	28 800		
1 532 700 $			1 587 300 $		
		(g) Bibliothèque de l'Assemblée législative			
743 600 $		(1) Salaires	780 800 $		
181 300		(2) Autres dépenses	179 700		
924 900 $			960 500 $		
2 910 700 $	4.	Citoyenneté Cette division facilite l'insertion des immigrants au plan social et économique grâce à l'élaboration de lignes directrices et de programmes provinciaux concernant l'immigration et l'établissement des immigrants; établit et offre des services visant à aider les immigrants à répondre aux besoins à long terme du marché du travail local, ce qui comprend la reconnaissance des diplômes; coordonne la formation linguistique et les autres services d'établissement des immigrants.		3 153 800 $	22
		(a) Politique de l'immigration et planification			
308 000 $		(1) Salaires	367 800 $		
68 400		(2) Autres dépenses	65 300		
376 400 $			433 100 $		
		(b) Diplômes des immigrants et marché du travail			
194 600 $		(1) Salaires	254 400 $		
40 000		(2) Autres dépenses	121 700		
271 800		(3) Subventions	271 800		
506 400 $			647 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)			
		(c) Services de soutien à la Citoyenneté			
170 100 $		(1) Salaires	183 800 $		
27 500		(2) Autres dépenses	27 500		
95 000		(3) Subventions	95 000		
292 600 $			306 300 $		
		(d) Établissement des immigrants et formation linguistique des adultes			
405 400 $		(1) Salaires	438 100 $		
117 900		(2) Autres dépenses	116 400		
1 212 000		(3) Subventions	1 212 000		
1 735 300 $			1 766 500 $		
527 400 $	5.	Affaires multiculturelles		**550 000 $**	23
		Responsabilités : faciliter l'intégration des principes de la Politique manitobaine sur la société multiculturelle dans tous les secteurs du gouvernement; cerner les questions qui touchent la collectivité multiculturelle et conseiller le gouvernement sur les mesures à prendre en priorité; encourager les partenariats entre le gouvernement et la collectivité; aider de manière concrète les organismes et les personnes qui ont à communiquer ou à traiter avec le gouvernement.			
		(a) Secrétariat des affaires multiculturelles			
180 500 $		(1) Salaires	189 800 $		
63 800		(2) Autres dépenses	61 000		
244 300 $			250 800 $		
		(b) Bureau chargé du Programme d'accès communautaire			
52 400 $		(1) Salaires	68 500 $		
10 000		(2) Autres dépenses	10 000		
62 400 $			78 500 $		
220 700 $		(c) Conseil interculturel du Manitoba	220 700 $		
22 249 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**22 936 400 $**	

Exercice se terminant 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)

Dépenses en capital

Exercice se terminant 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
200 000 $	6.	Dépenses en capital		190 300 $	24
200 000 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels	190 300 $		

Programmes financés par des revenus de loteries

Exercice se terminant 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
32 712 100 $	7.	Programmes financés par des revenus de loteries		34 900 900 $	25
		(a) Subventions aux organismes culturels			
4 723 900 $		(1) Subventions	4 806 300 $		
2 940 000		(2) Subventions pour des dépenses en capital	7 032 000		
7 663 900 $			11 838 300 $		
3 817 500 $		(b) Subventions aux Arts	4 307 500 $		
1 951 200 $		(c) Subventions au Service des bibliothèques publiques	1 951 200 $		
		(d) Ressources historiques			
834 700 $		(1) Subventions	827 600 $		
400 000		(2) Subventions pour des dépenses en capital	400 000		
1 234 700 $			1 227 600 $		
1 023 000 $		(e) Subventions aux Loisirs	923 000 $		
104 000 $		(f) Subventions aux Services régionaux	39 000 $		
54 300 $		(g) Subventions aux Archives provinciales	54 300 $		
		(h) Programme Place aux communautés			
188 100 $		(1) Salaires	197 800 $		
74 300		(2) Autres dépenses	73 100		
6 000 000		(3) Subventions pour des dépenses en capital	4 000 000		
6 262 400 $			4 270 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		CULTURE, PATRIMOINE ET CITOYENNETÉ (XIV) (suite)			
5 345 200 $		(j) Conseil des Arts du Manitoba	5 345 200 $		
900 600 $		(k) Conseil consultatif chargé des subventions au multiculturalisme	900 600 $		
712 300 $		(m) Fédération manitobaine du patrimoine	400 300 $		
3 643 000 $		(n) Conseil manitobain des services communautaires ..	3 643 000 $		
55 161 600 $		**Total des crédits pour la Culture, le Patrimoine et la Citoyenneté**		**58 027 600 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

5 229 300 $	1. Division de l'administration et des finances	5 478 400 $
598 796 900	2. Aide financière aux écoles	639 280 500
20 115 800	3. Division des services auxiliaires et du développement des programmes	20 671 900
4 185 100	4. Bureau de l'éducation française	4 267 900
91 710 800	5. Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes, de l'éducation permanente et de la formation professionnelle	93 945 900
202 586 700	6. Commission des subventions aux universités	207 583 100
922 624 600 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	971 227 700 $

Dépenses en capital

34 319 500	7. Dépenses en capital	38 151 800
956 944 100 $ *	**Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle**	1 009 379 500 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	956 532 500 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	555 500
Transfert de fonctions allant à : - Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(143 900)
Crédits 1991-1992 après rajustement	956 944 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI)

Dépenses de fonctionnement courantes

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
5 229 300 $	1.	Division de l'administration et des finances Haute direction; planification et contrôle de la politique et des programmes du ministère, notamment : planification centralisée des services administratifs, financiers et informatisés et planification des méthodes; soutien de la politique du ministère; directives en matière de politique financière et soutien administratif aux divisions scolaires; registres et brevets d'enseignement des enseignants; dossiers scolaires; coordination et communication de l'examen des lois et des règlements; soutien aux conseils et commissions réglementaires.		**5 478 400 $**	26
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
382 800 $		(1) Salaires	412 100 $		
116 600		(2) Autres dépenses	116 600		
499 400 $			528 700 $		
		(c) Planification, recherche et coordination de la politique			
355 100 $		(1) Salaires	370 600 $		
233 400		(2) Autres dépenses	341 700		
588 500 $			712 300 $		
		(d) Direction des services du personnel			
320 600 $		(1) Salaires	334 600 $		
25 700		(2) Autres dépenses	25 700		
346 300 $			360 300 $		
		(e) Services financiers			
1 472 300 $		(1) Salaires	1 472 300 $		
240 500		(2) Autres dépenses	268 500		
1 712 800 $			1 740 800 $		
		(f) Service de la gestion de l'information			
454 100 $		(1) Salaires	471 000 $		
318 300		(2) Autres dépenses	295 600		
772 400 $			766 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(g) Direction de l'administration et des brevets			
1 024 300 $		(1) Salaires	1 034 900 $		
265 000		(2) Autres dépenses	314 200		
1 289 300 $			1 349 100 $		
598 796 900 $	........2.	Aide financière aux écoles		639 280 500 $	(1)27
		Appui financier aux écoles publiques, aux divisions et aux districts scolaires et aux écoles indépendentes ainsi qu'à certains organismes d'éducation. Cotisations du gouvernement à la Caisse de retraite des enseignants.			
543 675 500 $		(a) Aide et subventions aux écoles .... (Somme récupérable du Canada : 3 876 600 $)	573 918 300 $		
. . . . .		(b) Aide à la mise en place	5 600 000		
17 770 400		(c) Subventions d'aide globale	18 500 000		
37 165 000		(d) Caisse de retraite des enseignants	41 075 000		
186 000		(e) Subventions diverses	187 200		
20 115 800 $	........3.	Division des services auxiliaires et du développement des programmes		20 671 900 $	28
		Programmes visant à donner des directives et des services de soutien pour les programmes scolaires de la maternelle à la douzième année. Services : élaboration de programmes; formation des enseignants sur les lieux de travail; évaluation des programmes; organisation d'examens à l'échelle provinciale dans certaines disciplines; conception de documents pédagogiques pour soutenir l'éducation des Autochtones; exploitation de l'École manitobaine pour les malentendants; aide aux enfants ayant des besoins spéciaux; fonctionnement de la bibliothèque du ministère et services connexes en matière de bibliothèque et de ressources pédagogiques; programmes d'enseignement à distance et infrastructure connexe; lignes directrices en matière de programmes destinés aux élèves défavorisés.			
		(a) Administration			
178 600 $		(1) Salaires	187 000 $		
30 100		(2) Autres dépenses	30 100		
208 700 $			217 100 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 23 347 100 $ est fourni à titre de Dépenses en capital, ce qui porte le total de l'Aide financière aux écoles à 662 627 600 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(b) Direction des programmes			
2 183 400 $		(1) Salaires	2 244 700 $		
1 380 500		(2) Autres dépenses	1 411 200		
3 563 900 $			3 655 900 $		
		(c) Direction de l'éducation des Autochtones			
589 800 $		(1) Salaires	621 500 $		
183 000		(2) Autres dépenses	183 000		
772 800 $			804 500 $		
		(d) École manitobaine pour les malentendants			
2 633 100 $		(1) Salaires	2 661 300 $		
523 900		(2) Autres dépenses	523 900		
3 157 000 $			3 185 200 $		
216 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	301 800		
2 941 000 $			2 883 400 $		
		(e) Direction des soins et du développement à l'enfance			
4 946 500 $		(1) Salaires	5 169 000 $		
1 333 900		(2) Autres dépenses	1 328 500		
6 280 400 $			6 497 500 $		
		(f) Direction des ressources pédagogiques			
1 009 100 $		(1) Salaires	1 064 600 $		
529 800		(2) Autres dépenses	529 200		
1 538 900 $			1 593 800 $		
		(g) Direction de l'enseignement à distance et de la technologie			
1 940 700 $		(1) Salaires	2 055 900 $		
2 256 200		(2) Autres dépenses	2 308 700		
4 196 900 $			4 364 600 $		
25 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	. . . . .		
4 171 900 $			4 364 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(h) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Développement de l'éducation			
75 000 $		(1) Subventions	32 500 $		
75 000		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	32 500		
. . . . . $			. . . . . $		
		(j) Programme de soutien aux élèves			
462 600 $		(1) Salaires	479 500 $		
175 600		(2) Autres dépenses	175 600		
638 200 $			655 100 $		
4 185 100 $	4.	Bureau de l'éducation française .... Politiques, programmes et services se rapportant à l'éducation française, y inclus les programmes établis en vertu de l'Accord relatif aux langues officielles dans l'enseignement conclu avec le gouvernement du Canada. Services aux élèves et aux enseignants des écoles franco-manitobaines, des programmes d'immersion française, des programmes de français comme langue seconde dans les écoles anglaises et service de liaison avec le Collège universitaire de Saint-Boniface.		4 267 900 $	29
		(a) Administration			
102 900 $		(1) Salaires	108 500 $		
22 200		(2) Autres dépenses	22 200		
40 000		(3) Gestion des écoles franco-manitobaines ...... (Somme récupérable du Canada : 83 400 $)	40 000		
165 100 $			170 700 $		
		(b) Direction de l'élaboration et de la mise en oeuvre des programmes			
747 600 $		(1) Salaires	815 300 $		
146 100		(2) Autres dépenses .... (Somme récupérable du Canada : 480 700 $)	146 100		
893 700 $			961 400 $		
		(c) Direction des services de soutien en éducation			
245 300 $		(1) Salaires	263 800 $		
69 800		(2) Autres dépenses	64 400		
1 025 800		(3) Aide financière .... (Somme récupérable du Canada : 692 200 $)	1 056 200		
1 340 900 $			1 384 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(d) Direction des programmes de langues officielles et des services administratifs			
396 500 $		(1) Salaires	414 800 $		
406 200		(2) Autres dépenses	345 700		
486 000		(3) Aide financière	486 000		
		(Somme récupérable du Canada : 866 300 $)			
1 288 700 $			1 246 500 $		
		(e) Direction des ressources éducatives françaises			
360 400 $		(1) Salaires	380 500 $		
136 300		(2) Autres dépenses	124 400		
		(Somme récupérable du Canada : 252 500 $)			
496 700 $			504 900 $		
91 710 800 $	........5.	Division de l'éducation postsecondaire, de la formation des adultes, de l'éducation permanente et de la formation professionnelle		93 945 900 $	30
		Initiatives visant à fournir aux Manitobains adultes des services d'éducation et de formation afin qu'ils augmentent leurs compétences professionnelles et qu'ils puissent entreprendre des carrières satisfaisantes et enrichissantes tout en répondant aux besoins du marché du travail. Responsabilités particulières : gestion de trois collèges communautaires et de deux centres techniques; élaboration et coordination d'une politique et de divers programmes dans le domaine du marché du travail provincial; aide aux étudiants afin qu'ils soient en mesure de surmonter les obstacles financiers qui les empêchent de mener à bien leurs projets d'éducation; coordination et prestation de programmes de formation professionnelle et d'éducation permanente; programmes innovateurs à l'intention de ceux qui, traditionnellement, n'avaient pas accès à la formation et à l'éducation postsecondaires; élaboration et coordination de programmes d'alphabétisation; administration d'ententes intergouvernementales de formation professionnelle; application de la Loi sur les écoles professionnelles privées; coordination de programmes internationaux d'éducation.			
		(a) Haute direction			
186 300 $		(1) Salaires	193 400 $		
165 600		(2) Autres dépenses	163 200		
351 900 $			356 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(b) Analyse, coordination et soutien des programmes			
815 700 $		(1) Salaires	904 100 $		
141 200		(2) Autres dépenses	391 200		
956 900 $			1 295 300 $		
		(c) Red River Community College			
30 244 600 $		(1) Salaires	31 254 700 $		
8 581 900		(2) Autres dépenses	8 293 900		
38 826 500 $			39 548 600 $		
293 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	193 000		
		(Somme récupérable du Canada : 9 613 400 $)			
38 533 500 $			39 355 600 $		
		(d) Assiniboine Community College			
8 060 900 $		(1) Salaires	8 664 700 $		
2 239 000		(2) Autres dépenses	2 282 800		
10 299 900 $			10 947 500 $		
20 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	7 300		
		(Somme récupérable du Canada : 2 609 100 $)			
10 279 900 $			10 940 200 $		
		(e) Keewatin Community College			
7 106 500 $		(1) Salaires	6 977 600 $		
3 110 700		(2) Autres dépenses	3 034 500		
10 217 200 $			10 012 100 $		
15 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	3 000		
		(Somme récupérable du Canada : 1 834 100 $)			
10 202 200 $			10 009 100 $		
		(f) Programme de soutien de l'éducation			
2 105 000 $		et de la formation	1 477 600 $		
		(g) Aide aux étudiants			
1 551 000 $		(1) Salaires	1 627 600 $		
331 800		(2) Autres dépenses	328 600		
10 277 000		(3) Aide financière	10 892 800		
		(Somme récupérable du Canada : 195 000 $)			
12 159 800 $			12 849 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
		(h) Commission d'appel de l'aide aux étudiants			
134 100 $		(1) Salaires		140 300 $	
7 700		(2) Autres dépenses		7 700	
141 800 $				148 000 $	
		(j) Développement professionnel postsecondaire, formation des adultes et éducation permanente			
341 400 $		(1) Salaires		369 600 $	
135 600		(2) Autres dépenses		135 600	
7 749 500		(3) Subventions		7 736 800	
		(Somme récupérable du Canada 798 000 $)			
8 226 500 $				8 242 000 $	
		(k) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg - Emplois et formation			
1 824 300 $		(1) Subventions		150 000 $	
1 824 300		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines		150 000	
. . . . . $				. . . . . $	
		(m) Bureau de l'alphabétisation			
248 500 $		(1) Salaires		266 900 $	
55 600		(2) Autres dépenses		55 600	
587 000		(3) Subventions		587 000	
891 100 $				909 500 $	
		(n) Direction de la formation professionnelle			
3 555 200 $		(1) Salaires		3 793 900 $	
1 177 900		(2) Autres dépenses		1 172 400	
		(Somme récupérable du Canada : 794 600 $)			
4 733 100 $				4 966 300 $	
		(p) Programme de formation professionnelle «Main-d'oeuvre de l'an 2000»			
837 700 $		(1) Salaires		958 600 $	
2 291 400		(2) Autres dépenses		2 438 100	
3 129 100 $				3 396 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		ÉDUCATION ET FORMATION PROFESSIONNELLE (XVI) (suite)			
202 586 700 $	6.	Commission des subventions aux universités		207 583 100 $	31
		Subventions aux universités (Manitoba, Winnipeg et Brandon) et au Collège universitaire de Saint-Boniface, pour le maintien de leurs services. Subventions pour les fonds de remboursement non garanti, pour le paiement des intérêts et pour l'équité des salaires.			
230 900 $		(a) Salaires	252 500 $		
112 100		(b) Autres dépenses	212 100		
201 453 700		(c) Subventions aux universités (Somme récupérable du Canada : 1 006 400 $)	206 328 500 (2)		
790 000		(d) Fonds d'aide à l'accessibilité	790 000		
922 624 600 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		971 227 700 $	
34 319 500 $	7.	Dépenses en capital		38 151 800 $	32
		(a) Acquisition et construction de biens corporels			
976 500 $		(1) Red River Community College	1 273 500 $		
563 900		(2) Assiniboine Community College	607 900		
352 800		(3) Keewatin Community College	503 800		
1 893 200 $			2 385 200 $		
		(b) Subventions pour des dépenses en capital			
10 900 000 $		(1) Universités	12 419 500 $		
21 526 300		(2) Divisions scolaires	23 347 100		
32 426 300 $			35 766 600 $		
956 944 100 $		**Total des crédits pour l'Éducation et la Formation professionnelle**		1 009 379 500 $	

te (2) – En plus de cette somme, un montant de 12 419 500 $ est fourni à titre de Dépenses en capital, ce qui porte le total des Subventions aux universités à 218 748 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

AVANTAGES SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES PAIEMENTS (VI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

80 385 300 $	1. Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	90 502 200 $
80 385 300 $ *	**Total des crédits pour les Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements**	90 502 200 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	77 851 200 $
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé	2 534 100
Crédits 1991-1992 après rajustement	80 385 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

AVANTAGES SOCIAUX DE LA FONCTION PUBLIQUE ET AUTRES PAIEMENTS (VI)

Dépenses de fonctionnement courantes

80 385 300 $	1.	Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements ..... Procure certains avantages sociaux aux employés du gouvernement du Manitoba et de ses divers conseils, commissions et organismes; autres paiements du gouvernement en tant qu'employeur.		90 502 200 $	33
22 923 700 $		(a) Régime de retraite de la fonction publique	28 372 100 $		
11 652 300 $		(b) Régime de pensions du Canada	14 434 700 $		
2 175 200 $		(c) Assurance-vie collective de la fonction publique.	2 145 700 $		
		(d) Commission des accidents du travail			
3 861 000 $		(1) Évaluation - accidents des employés	3 825 500 $		
3 517 500		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	3 300 500		
343 500 $			525 000 $		
20 890 800 $		(e) Régime d'assurance-chômage	22 828 800 $		
5 450 000 $		(f) Régime d'assurance-dentaire	5 179 100 $		
1 390 000 $		(g) Régime d'assurance-invalidité de longue durée ...	1 699 600 $		
410 000 $		(h) Régime d'assurance prévoyant le transport par ambulance et l'hospitalisation dans une chambre à deux lits	353 100 $		
15 149 800 $		(j) Impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire	14 964 100 $		
80 385 300 $		**Total des crédits pour les Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements ....**		**90 502 200 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

ÉNERGIE ET MINES (XXIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 214 400 $	1. Administration et finances	2 190 400 $
2 560 200	2. Énergie	2 412 100
4 406 300	3. Ressources minières	4 664 800
337 600	4. Programmes de soutien à l'industrie minérale	6 216 700
9 518 500 $ *	**Total des crédits pour l'Énergie et les Mines**	**15 404 000 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	9 697 400 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	56 100
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(35 000)
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente sur l'exploitation minérale	(200 000)
Crédits 1991-1992 après rajustement	9 518 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

ÉNERGIE ET MINES (XXIII)

Dépenses de fonctionnement courantes

2 214 400 $	1.	Administration et finances Haute direction; gestion des ressources humaines; services d'informatique, de commercialisation et services financiers.		2 190 400 $	34
20 600 $		(a) Traitement du ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
298 500 $		(1) Salaires	238 800 $		
77 900		(2) Autres dépenses	77 200		
376 400 $			316 000 $		
		(c) Services administratifs			
639 200 $		(1) Salaires	630 200 $		
231 600		(2) Autres dépenses	229 500		
870 800 $			859 700 $		
		(d) Commercialisation			
729 200 $		(1) Salaires	793 700 $		
217 400		(2) Autres dépenses	210 700		
946 600 $			1 004 400 $		
2 560 200 $	2.	Énergie Initiatives gouvernementales dans les domaines suivants : offre et demande d'énergie; conservation énergétique; recherche et développement de sources nouvelles et renouvelables d'énergie et de techniques de conservation; administration et gestion des ressources pétrolifères du Manitoba; coordination du projet Conawapa.		2 412 100 $	35
		(a) Administration énergétique			
162 600 $		(1) Salaires	170 900 $		
15 000		(2) Autres dépenses	14 800		
177 600 $			185 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		(b) Planification énergétique			
339 600 $		(1) Salaires	357 100 $		
96 000		(2) Autres dépenses	94 400		
435 600 $			451 500 $		
		(c) Conservation de l'énergie			
469 600 $		(1) Salaires	288 800 $		
259 100		(2) Autres dépenses	216 800		
728 700 $			505 600 $		
		(d) Direction du pétrole			
750 300 $		(1) Salaires	788 000 $		
143 000		(2) Autres dépenses	139 900		
893 300 $			927 900 $		
		(e) Coordination du projet Conawapa			
136 700 $		(1) Salaires	146 200 $		
188 300		(2) Autres dépenses	195 200		
325 000 $			341 400 $		
4 406 300 $	3.	Ressources minières		4 664 800 $	36
		Administration et gestion des ressources minières du Manitoba, y compris : l'aliénation des droits miniers de la Couronne; la réglementation des activités des mines et des carrières; la remise en valeur des terrains miniers; le rassemblement, la compilation et la distribution d'informations sur les ressources minières.			
		(a) Direction des mines			
1 533 900 $		(1) Salaires	1 675 200 $		
399 100		(2) Autres dépenses	399 800		
1 933 000 $			2 075 000 $		
		(b) Direction des services géologiques			
1 468 500 $		(1) Salaires	1 551 400 $		
204 800		(2) Autres dépenses	238 400		
1 673 300 $			1 789 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

ÉNERGIE ET MINES (XXIII) (suite)

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		(c) Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale			
443 800 $		(1) Salaires	473 900 $		
356 200		(2) Autres dépenses	326 100		
800 000 $			800 000 $ (1)		
337 600 $	4.	Programmes de soutien à l'industrie minérale Subventions destinées à favoriser l'exploration minière et pétrolière au Manitoba. Soutien aux projets d'amélioration de l'environnement à Flin Flon et au développement de l'industrie de la potasse dans la province.		6 216 700 $	37
		(a) Programme d'encouragement à l'exploration au Manitoba			
. . . . . $		(1) Salaires	28 100 $		
. . . . .		(2) Autres dépenses	79 000		
. . . . .		(3) Subventions	3 000 000		
. . . . . $			3 107 100 $		
100 000 $		(b) Programme de réduction des pluies acides - Flin Flon	2 930 000 $		
237 600 $		(c) Projet de développement de l'industrie de la potasse au Manitoba	179 600 $		
9 518 500 $		**Total des crédits pour l'Énergie et les Mines**		**15 404 000 $**	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 200 000 $ est inclus dans la mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur l'exploitation minérale, ce qui porte le montant total autorisé, pour ce poste, à 1 000 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

ENVIRONNEMENT (XXXI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 826 700 $	1. Administration et finances	**1 933 300 $**
10 252 700	2. Gestion de l'environnement	**11 763 100**
458 100	3. Organismes consultatifs sur les questions environnementales	**405 800**
1 375 000	4. Institut international de développement durable	**1 375 000**
13 912 500 $ *	**Total des crédits pour l'Environnement**	**15 477 200 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	13 941 100 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	68 200
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(51 700)
- Ressources naturelles	(45 100)
Crédits 1991-1992 après rajustement	13 912 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

ENVIRONNEMENT (XXXI)

Dépenses de fonctionnement courantes

1 826 700 $	........1.	Administration et finances		1 933 300 $	38
		Planification et gestion des programmes du ministère, et soutien administratif centralisé.			
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
278 400 $		(1) Salaires	291 700 $		
84 100		(2) Autres dépenses	84 100		
362 500 $			375 800 $		
		(c) Planification et innovations			
471 900 $		(1) Salaires	475 400 $		
40 300		(2) Autres dépenses	105 900		
512 200 $			581 300 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
725 800 $		(1) Salaires	757 200 $		
205 600		(2) Autres dépenses	198 400		
931 400 $			955 600 $		
10 252 700 $	........2.	Gestion de l'environnement		11 763 100 $	39
		Veille à l'administration et au respect de la Loi sur l'environnement et de ses règlements d'application, à la prestation de services appropriés en cas d'urgence et à l'établissement de normes de qualité de l'environnement. Fournit un service de soutien scientifique en vue de la préservation et de la protection de l'environnement, pour le bénéfice de la génération actuelle et des générations futures du Manitoba, tant en termes d'utilisation que de mieux-être. Encourage les examens communs des évaluations environnementales et participe au financement du Programme de recyclage des contenants de boissons alcooliques.			
		(a) Opérations			
3 315 200 $		(1) Salaires	3 461 800 $		
569 300		(2) Autres dépenses	608 800		
3 884 500 $			4 070 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste nº	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution nº
		ENVIRONNEMENT (XXXI) (suite)			
		(b) Gestion de l'environnement			
3 124 800 $		(1) Salaires	3 313 600 $		
1 064 400		(2) Autres dépenses	1 104 900		
4 189 200 $			4 418 500 $		
152 700		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	110 000		
4 036 500 $			4 308 500 $		
		(c) Législation et Affaires intergouvernementales			
107 900 $		(1) Salaires	135 500 $		
30 000		(2) Autres dépenses	95 000		
137 900 $			230 500 $		
2 000 000 $		(d) Corporation manitobaine de gestion des déchets dangereux	2 000 000 $		
		(e) Examen commun des évaluations environnementales			
93 800 $		(1) Salaires	109 900 $		
100 000		(2) Autres dépenses	443 600		
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)			
193 800 $			553 500 $		
. . . . . $		(f) Programme de recyclage des contenants de boissons alcooliques	600 000 $		
458 100 $	........3.	Organismes consultatifs sur les questions environnementales .... Les organismes tiennent des audiences et des rencontres publiques en matière de permis de développement, à la suite desquelles ils font des recommandations au ministère dans le but de circonscrire et de limiter toute répercussion négative sur l'environnement; ils enquêtent sur toute question importante ou digne d'intérêt pour le Manitoba dans le domaine de l'environnement, afin de conseiller le ministre en matière de politique et de législation; ils aident à résoudre les conflits liés à l'environnement par l'intermédiaire d'un service de médiation; ils conseillent le ministre sur les questions ou les problèmes environnementaux.		**405 800 $**	**40**
		(a) Commission de protection de l'environnement			
284 700 $		(1) Salaires	232 400 $		
123 400		(2) Autres dépenses	123 400		
408 100 $			355 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		ENVIRONNEMENT (XXXI) (suite)			
50 000 $		(b) Conseil manitobain de l'environnement	50 000 $		
1 375 000 $	4.	Institut international de développement durable		**1 375 000 $**	**41**
13 912 500 $		**Total des crédits pour l'Environnement**		**15 477 200 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

SERVICES À LA FAMILLE (IX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

6 989 300 $	1. Administration et finances	7 221 800 $
1 462 700	2. Services d'enregistrement et de licences	1 462 100
338 212 800	3. Sécurité économique et opérations régionales	378 771 300
43 909 500	4. Garde de jour pour enfants	46 685 300
97 972 100	5. Réadaptation et vie en société	102 471 900
100 667 700	6. Services à l'enfant et à la famille	103 805 100
589 214 100 $ *	**Total des crédits pour les Services à la famille**	**640 417 500 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	571 118 800 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	501 800
Transfert de fonctions venant de :	
- Santé	82 500
Transfert de fonctions allant à :	
- Commission de la fonction publique	(38 800)
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(186 500)
- Services du gouvernement	(15 000)
- Santé	(79 500)
- Justice	(169 200)
Transfert de crédits venant de :	
- Finances	18 000 000
Crédits 1991-1992 après rajustement	589 214 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX)

Dépenses de fonctionnement courantes

6 989 300 $	1.	Administration et finances Haute direction, et élaboration de la politique et des programmes. Responsabilités du Bureau du protecteur des enfants qui veille à ce que les droits, les intérêts et les préférences des enfants confiés à l'État soient respectés. Comité consultatif sur les services sociaux, lequel applique la procédure d'appel dans le cadre de la législation gouvernant les programmes d'aide financière et la délivrance de licences aux garderies et aux foyers d'hébergement. Fonction de contrôle et services centralisés de gestion, dont les services administratifs et financiers, l'examen du budget, la gestion des ressources humaines et les systèmes informatiques.		7 221 800 $	42
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
382 000 $		(1) Salaires	412 000 $		
88 300		(2) Autres dépenses	88 300		
470 300 $			500 300 $		
		(c) Protecteur des enfants			
. . . . . $		(1) Salaires	180 000 $		
. . . . .		(2) Autres dépenses	70 000		
		(Somme récupérable du Canada : 112 300 $)			
. . . . . $			250 000 $		
		(d) Comité consultatif sur les services sociaux			
99 400 $		(1) Salaires	104 700 $		
127 000		(2) Autres dépenses	127 000		
		(Somme récupérable du Canada : 107 800 $)			
226 400 $			231 700 $		
		(e) Politique et planification			
915 900 $		(1) Salaires	878 800 $		
244 500		(2) Autres dépenses	186 600		
		(Somme récupérable du Canada : 313 900 $)			
1 160 400 $			1 065 400 $		
		(f) Vérification interne			
298 700 $		(1) Salaires	314 800 $		
17 200		(2) Autres dépenses	16 900		
		(Somme récupérable du Canada : 126 400 $)			
315 900 $			331 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)			
		(g) Bureau des relations avec les organismes			
287 800 $		(1) Salaires	310 000 $		
17 500		(2) Autres dépenses	16 900		
		(Somme récupérable du Canada : 157 200 $)			
305 300 $			326 900 $		
		(h) Services de gestion			
2 185 700 $		(1) Services administratifs et financiers	2 151 500 $		
		1 845 400 $ (a) Salaires .... 1 820 500 $			
		340 300 (b) Autres dépenses 331 000			
		(Somme récupérable du Canada : 904 800 $)			
375 000		(2) Budgets-programmes et rapports financiers ...	389 000		
		329 800 $ (a) Salaires .... 345 400 $			
		45 200 (b) Autres dépenses 43 600			
		(Somme récupérable du Canada : 96 400 $)			
874 300		(3) Gestion des ressources humaines	889 900		
		819 200 $ (a) Salaires .... 835 300 $			
		55 100 (b) Autres dépenses 54 600			
		(Somme récupérable du Canada : 397 400 $)			
1 055 400		(4) Systèmes informatiques	1 064 800		
		1 017 000 $ (a) Salaires .... 1 027 500 $			
		38 400 (b) Autres dépenses 37 300			
		(Somme récupérable du Canada : 433 200 $)			
4 490 400 $			4 495 200 $		
1 462 700 $	2.	Services d'enregistrement et de licences		**1 462 100 $**	**43**
		(a) Bureau de l'état civil Conformément à la Loi sur le mariage, à la Loi sur les statistiques de l'état civil, à la Loi sur le changement de nom et à la Loi sur la protection de l'enfance, le Bureau de l'état civil enregistre et authentifie les documents officiels d'état civil, et fournit des services connexes.			
881 100 $		(1) Salaires	915 000 $		
246 200		(2) Autres dépenses	240 000		
1 127 300 $			1 155 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

		(b) Licences de foyers d'hébergement Accorde les licences aux foyers d'hébergement communautaires et voit à l'observation des normes.			
306 700 $		(1) Salaires	278 400 $		
28 700		(2) Autres dépenses	28 700		
		(Somme récupérable du Canada : 155 500 $)			
335 400 $			307 100 $		
338 212 800 $	3.	Sécurité économique et opérations régionales		378 771 300 $	44
		(a) Direction centrale Administration centralisée, gestion et analyse des programmes, direction de la politique, aide relative aux enquêtes, recouvrement des sommes versées en trop et soutien des programmes de sécurité économique.			
1 231 600 $		(1) Salaires	1 152 800 $		
670 900		(2) Autres dépenses	631 900		
		(Somme récupérable du Canada : 850 300 $)			
1 902 500 $			1 784 700 $		
		(b) Programmes de sécurité du revenu Grâce à l'aide financière versée dans le cadre des programmes d'aide sociale, tous les Manitobains peuvent subvenir à leurs besoins de base de manière à assurer leur santé et leur bien-être. Les services de santé pris en charge par les programmes d'aide sociale permettent aux Manitobains de bénéficier de services et de fournitures pharmaceutiques, optiques et dentaires, qui autrement ne seraient pas couverts. Le programme d'aide municipale prévoit le partage des coûts des programmes municipaux d'aide sociale et de bien-être. Le programme d'aide financière destiné aux handicapés s'adresse aux assistés sociaux handicapés.			
227 484 400 $		(1) Aide sociale	238 489 100 $		
13 365 300		(2) Services de santé	13 649 200		
56 612 300		(3) Aide aux municipalités	77 369 900		
. . . . .		(4) Programme d'aide financière destiné aux handicapés	8 000 000		
		(Somme récupérable du Canada : 185 911 700 $)			
297 462 000 $			337 508 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

		(c) Programmes de supplément du revenu Mise en oeuvre de programmes de supplément du revenu à l'intention des Manitobains à faible revenu. Dans le cadre du Programme manitobain de revenu supplémentaire «55 et plus», des prestations trimestrielles sont versées aux personnes admissibles de 55 ans et plus. Dans le cadre du Programme de revenu supplémentaire des parents, des prestations mensuelles sont versées aux parents admissibles ayant charge d'enfants.			
702 900 $		(1) Salaires	734 000 $		
246 900		(2) Autres dépenses	244 100		
13 290 000		(3) Aide financière (Somme récupérable du Canada : 884 400 $)	13 405 000		
14 239 800 $			14 383 100 $		
		(d) Opérations régionales Offre sur place les ressources du ministère qui permettent la délivrance et la gestion d'une gamme complète de services sociaux partout au Manitoba, dont les suivants : réadaptation professionnelle, vie en société pour les handicapés mentaux, services à l'enfant et à la famille, garde de jour pour enfants, conciliation familiale, services spéciaux aux enfants, allocations d'aide sociale et services sociaux de nature urgente.			
20 137 600 $		(1) Salaires	20 582 300 $		
4 470 900		(2) Autres dépenses (Somme récupérable du Canada : 9 877 100 $)	4 513 000		
24 608 500 $			25 095 300 $		
43 909 500 $	4.	Garde de jour pour enfants Licences, subventions et soutien des programmes de divers établissements de garde de jour; allocations aux familles admissibles.		**46 685 300 $**	45
1 757 600 $		(a) Salaires	1 850 800 $		
434 700		(b) Autres dépenses	423 600		
41 717 200		(c) Aide financière et subventions (Somme récupérable du Canada : 19 925 400 $)	44 410 900		

SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
97 972 100 $	5.	Réadaptation et vie en société		102 471 900 $	46
		(a) Administration Haute direction et appui à la Direction des programmes de vie en société et de réadaptation professionnelle, au Centre manitobain de développement et à la Direction des programmes spéciaux d'emploi.			
608 000 $		(1) Salaires	587 800 $		
229 300		(2) Autres dépenses	226 000		
		(Somme récupérable du Canada : 387 400 $)			
837 300 $			813 800 $		
		(b) Direction des programmes de vie en société et de réadaptation professionnelle Services de soins, de logement et d'aide aux adultes souffrant de handicaps mentaux; programmes de réadaptation professionnelle aux adultes souffrant de handicaps physiques, psychiatriques et mentaux; direction des programmes et financement des services offerts aux enfants souffrant de handicaps physiques et mentaux ainsi qu'à leur famille.			
38 758 300 $		(1) Services aux adultes	41 198 800 $		
		1 061 700 $ (a) Salaires .... 1 096 900 $			
		363 300 (b) Autres dépenses ... 361 800			
		37 333 300 (c) Aide financière et organismes externes. 39 740 100			
		(Somme récupérable du Canada : 13 559 300 $)			
20 202 100		(2) Services spéciaux pour enfants	20 987 200		
		257 900 $ (a) Salaires .... 233 200 $			
		89 900 (b) Autres dépenses 89 800			
		19 854 300 (c) Aide financière et organismes externes. 20 664 200			
		(Somme récupérable du Canada : 6 760 900 $)			
58 960 400 $			62 186 000 $		
		(c) Centre manitobain de développement Soins en établissement des handicapés mentaux.			
19 701 500 $		(1) Salaires	20 799 100 $		
2 958 600		(2) Autres dépenses	2 991 500		
		(Somme récupérable du Canada : 1 705 500 $)			
22 660 100 $			23 790 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°		Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
			SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)			
			(d) Programmes d'emploi spéciaux Programmes et services axés sur les besoins des étudiants et des jeunes chômeurs, dont des services d'orientation, de placement et d'emploi; programmes d'évaluation, de consultation et d'emploi pour les personnes ayant besoin d'aide sociale.			
767 600 $			(1) Bureaux régionaux		774 200 $	
		641 600 $	(a) Salaires	652 900 $		
		126 000	(b) Autres dépenses ...	121 300		
3 546 700			(2) Programmes à l'intention des jeunes		3 544 600	
6 320 100			(3) Programme d'orientation professionnelle		6 070 500	
		1 113 600 $	(a) Salaires	1 216 600 $		
		168 300	(b) Autres dépenses ...	168 200		
		166 500	(c) Aide financière ...	166 500		
		5 046 700	(d) Centres d'orientation professionnelle ..	4 519 200		
		6 495 100 $		6 070 500 $		
		175 000	(e) Moins : Somme récupérable d'autres postes ..	. . . . .		
			(Somme récupérable du Canada :	2 946 600 $)		
4 879 900			(4) Programmes d'amélioration de l'aptitude à l'emploi		4 392 200	
		470 300 $	(a) Salaires	456 100 $		
		4 409 600	(b) Autres dépenses ...	3 936 100		
. . . . .			(5) Partenaires des jeunes		900 000	
		. . . . . $	(a) Subventions	1 400 000 $		
		. . . . .	(b) Somme récupérable des Initiatives stimulant le développement économique rural .	500 000		
15 514 300 $					15 681 500 $	
100 667 700 $	6.		Services à l'enfant et à la famille		**103 805 100 $**	**47**
			(a) Administration Services centralisés de consultation en gestion et services de soutien se rapportant aux programmes.			
270 100 $			(1) Salaires		287 600 $	
33 000			(2) Autres dépenses		32 300	
			(Somme récupérable du Canada :	153 900 $)		
303 100 $					319 900 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		SERVICES À LA FAMILLE (IX) (suite)			
		(b) Service de soutien à l'enfant et à la famille Direction de l'administration et des programmes et soutien financier des services destinés aux enfants confiés à l'État, des services de protection des familles et des services communautaires que fournissent les offices des services à l'enfant et à la famille, les bureaux régionaux du ministère et d'autres organismes spécialisés.			
1 986 100 $		(1) Salaires	1 985 800 $		
2 544 900		(2) Autres dépenses	2 809 900		
89 620 800		(3) Entretien des enfants et organismes externes (Somme récupérable du Canada : 45 857 900 $)	91 788 600		
94 151 800 $			96 584 300 $		
		(c) Centre Seven Oaks pour la jeunesse Offre des soins spécialisés et un refuge aux jeunes ayant besoin d'un environnement sécurisant.			
1 573 500 $		(1) Salaires	1 620 300 $		
282 100		(2) Autres dépenses .... (Somme récupérable du Canada : 994 000 $)	281 600		
1 855 600 $			1 901 900 $		
		(d) Service de conciliation familiale Administre le Programme de conciliation familiale, lequel met des services sociaux à la disposition de la Division de la famille de la Cour du Banc de la Reine.			
678 700 $		(1) Salaires	714 600 $		
103 300		(2) Autres dépenses	101 700		
782 000 $			816 300 $		
		(e) Services aux familles en conflit Direction des programmes et appui financier aux services d'aide aux femmes maltraitées et aux centres de ressources pour les femmes mis en place par des organismes de services spécialisés.			
271 200 $		(1) Salaires	281 400 $		
84 400		(2) Autres dépenses	82 400		
3 219 600		(3) Organismes externes .... (Somme récupérable du Canada : 141 800 $)	3 818 900		
3 575 200 $			4 182 700 $		
589 214 100 $		**Total des crédits pour les Services à la famille ....**		**640 417 500 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

FINANCES (VII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

991 700 $	1.	Administration et finances	1 081 800 $
1 622 300	2.	Trésorerie	1 690 900
4 187 800	3.	Division du Contrôleur	4 381 600
8 879 200	4.	Division des taxes	9 311 900
1 436 100	5.	Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche	1 489 000
604 400	6.	Division de l'assurance et de la gestion des risques ...	363 900
2 545 500	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor	2 656 000
20 267 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement du ministère**	**20 975 100 $**
236 900 000	8.	Paiement des crédits d'impôt	241 000 000
493 000 000	9.	Dette publique (crédits législatifs)	455 200 000
750 167 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement pour les Finances** .	**717 175 100 $**

Dépenses en capital

1 300 000	10.	Dépenses en capital	1 300 000
751 467 000 $ *		**Total des crédits pour les Finances**	**718 475 100 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	769 342 900 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	124 100
Transfert de crédits allant à :	
- Services à la famille	(18 000 000)
Crédits 1991-1992 après rajustement	751 467 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°

FINANCES (VII)

Dépenses de fonctionnement courantes

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
991 700 $	1.	Administration et finances		1 081 800 $	48
		Fournit les services qui suivent au ministère : haute direction, services financiers, gestion des ressources humaines et soutien administratif; direction, contrôle et coordination des programmes. Conseille le Gouvernement sur sa politique fiscale.			
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
326 300 $		(1) Salaires	342 700 $		
81 500		(2) Autres dépenses	81 500		
407 800 $			424 200 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
325 100 $		(1) Salaires	386 800 $		
34 200		(2) Autres dépenses	33 900		
359 300 $			420 700 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
179 500 $		(1) Salaires	192 100 $		
21 500		(2) Autres dépenses	21 200		
201 000 $			213 300 $		
3 000 $		(e) Paiements relatifs au dégrèvement de l'impôt foncier des soldats	3 000 $		
1 622 300 $	2.	Trésorerie		1 690 900 $	49
		Gère les programmes d'emprunt du Gouvernement et de ses organismes. Gère les ressources de trésorerie du Gouvernement et fait des investissements au nom du Gouvernement et de ses organismes. Veille au service de la dette et aux investissements du Gouvernement, ainsi qu'aux investissements des organismes gouvernementaux.			
		(a) Administration			
98 900 $		(1) Salaires	108 600 $		
36 000		(2) Autres dépenses	34 600		
134 900 $			143 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Rélut n

FINANCES (VII) (suite)

		(b) Gestion des capitaux			
271 300 $		(1) Salaires	277 400 $		
20 500		(2) Autres dépenses	19 300		
291 800 $			296 700 $		
		(c) Gestion des ressources de trésorerie			
374 500 $		(1) Salaires	394 600 $		
389 300		(2) Autres dépenses	390 000		
763 800 $			784 600 $		
		(d) Service de la dette et investissements			
413 200 $		(1) Salaires	448 400 $		
18 600		(2) Autres dépenses	18 000		
431 800 $			466 400 $		
4 187 800 $	3.	Division du Contrôleur .... Contrôle des entrées et des sorties de fonds du Gouvernement; tenue des documents comptables centraux; publication des états financiers; conseils donnés aux ministères et aux organismes gouvernementaux sur les services comptables et financiers informatisés; direction et contrôle de ces ministères et de ces organismes; direction et contrôle centralisés des ententes de partage des coûts.		**4 381 600 $**	
		(a) Bureau du Contrôleur			
95 900 $		(1) Salaires	100 200 $		
3 500		(2) Autres dépenses	3 500		
99 400 $			103 700 $		
		(b) Système financier et système de gestion			
570 500 $		(1) Salaires	626 400 $		
71 600		(2) Autres dépenses	120 100		
642 100 $			746 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

FINANCES (VII) (suite)

		(c) Comptabilité et débours			
1 961 600 $		(1) Salaires	2 055 800 $		
1 013 800		(2) Autres dépenses	984 200		
2 975 400 $			3 040 000 $		
526 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	526 600		
2 448 800 $			2 513 400 $		
		(d) Service d'informatique du palais législatif			
344 300 $		(1) Salaires	364 800 $		
653 200		(2) Autres dépenses	653 200		
997 500 $			1 018 000 $		
8 879 200 $	4.	Division des taxes Conseille le Gouvernement sur diverses questions de politique fiscale. Veille à l'application des lois suivantes : la Loi de l'impôt sur le capital des corporations, la Loi de la taxe sur l'essence, la Loi sur l'impôt destiné aux services de santé et à l'enseignement postsecondaire, la Loi sur la taxe minière, la Loi de la taxe sur le carburant, la Loi de la taxe sur le pari mutuel, la Loi de la taxe sur les ventes au détail, la Loi de 1964 sur le revenu (Première partie) et la Loi de la taxe sur le tabac.		9 311 900 $	51
		(a) Gestion et recherche			
558 800 $		(1) Salaires	643 000 $		
55 400		(2) Autres dépenses	57 100		
614 200 $			700 100 $		
		(b) Application des lois			
2 464 200 $		(1) Salaires	2 683 900 $		
1 296 000		(2) Autres dépenses	1 219 600		
3 760 200 $			3 903 500 $		
		(c) Vérification			
4 048 200 $		(1) Salaires	4 255 300 $		
456 600		(2) Autres dépenses	453 000		
4 504 800 $			4 708 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Rés lutio n
		FINANCES (VII) (suite)			
1 436 100 $	5.	Division des relations fédérales-provinciales et de la recherche ..		**1 489 000 $**	5
		Appuie la recherche sur les questions économiques et fiscales (tant fédérales que provinciales) et sur les relations intergouvernementales de nature financière, y inclus les programmes de partage des coûts; veille à l'application des arrangements fiscaux, et des ententes de perception fiscale, entre le Canada et le Manitoba; conjointement avec le gouvernement fédéral et les municipalités, veille à l'application des programmes de crédits d'impôt.			
		(a) Direction des relations fédérales-provinciales et de la recherche économique			
869 400 $		(1) Salaires	917 900 $		
279 200		(2) Autres dépenses	274 900		
1 148 600 $			1 192 800 $		
		(b) Bureau d'assistance fiscale du Manitoba			
243 700 $		(1) Salaires	253 300 $		
43 800		(2) Autres dépenses	42 900		
287 500 $			296 200 $		
604 400 $	6.	Division de l'assurance et de la gestion des risques		**363 900 $**	5
		Assurance couvrant tous les ministères et organismes du Gouvernement, et diverses sociétés de la Couronne; gestion des risques.			
172 200 $		(a) Salaires	180 000 $		
14 200		(b) Autres dépenses	13 900		
1 871 000		(c) Primes d'assurance	1 870 000		
2 057 400 $			2 063 900 $		
1 453 000		(d) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 700 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

FINANCES (VII) (suite)

2 545 500 $	7.	Secrétariat du Conseil du Trésor Appui au Conseil du Trésor dans ses responsabilités de contrôle des dépenses, par une analyse de l'harmonisation des objectifs de politique gouvernementale et de contrôle des dépenses, avec les décisions ayant trait tant à la mise en oeuvre d'un contrôle des dépenses à plus long terme qu'à l'examen des structures administratives et des principaux programmes du Conseil du Trésor. Conseils au Gouvernement en vue d'une utilisation pertinente et efficace de la technologie de l'information. Analyse et surveillance de la situation financière du Manitoba; planification et coordination de l'examen et de la préparation du Budget annuel.		**2 656 000 $**	**54**
2 257 600 $		(a) Salaires	2 369 000 $		
287 900		(b) Autres dépenses	287 000		
236 900 000 $	8.	Paiement des crédits d'impôt Paiement des crédits d'impôt fonciers, des crédits d'impôt pour le coût de la vie et des crédits d'impôt pour les contributions politiques, ainsi que le paiement au gouvernement fédéral des frais administratifs s'y rattachant; paiement de l'Aide aux pensionnés en matière de taxes scolaires.		**241 000 000 $**	**55**

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Crédits législatifs	Exercice se terminant le 31 mars 1993

FINANCES (VII) (suite)

493 000 000 $		........9. Dette publique (crédits législatifs)		455 200 000 $	(1)
		Paiement des frais nets d'intérêt et des dépenses connexes, en rapport avec la dette publique de la Province.			
	1 191 200 000 $	(a) (1) Intérêts sur la dette publique de la Province et dépenses connexes	1 237 400 000 $		
	121 900 000	(2) Intérêts sur les fonds spéciaux et en fiducie	89 600 000		
	1 313 100 000 $		1 327 000 000 $		
		(b) Moins : Intérêts et autres frais à percevoir :			
	61 100 000 $	(1) de la Société de téléphone du Manitoba	70 800 000 $		
	297 500 000	(2) de l'Hydro-Manitoba	325 000 000		
	48 500 000	(3) de la Société manitobaine d'habitation et de rénovation urbaine	50 100 000		
	28 400 000	(4) de la Société du crédit agricole du Manitoba.	23 400 000		
	7 300 000	(5) d'autres organismes gouvernementaux	7 200 000		
	152 300 000	(6) d'autres prêts et placements	165 300 000		
	225 000 000	(7) des placements du fonds d'amortissement	230 000 000		
	820 100 000 $		871 800 000 $		
750 167 000 $		**Total des dépenses de fonctionnement pour les Finances**		**717 175 100 $**	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 65 466 600 $ est inclus ailleurs dans le présent budget. [Ce] montant a trait d'une part, au versement de dividendes et d'intérêts sur les fonds recueillis grâce [à] l'émission d'actions privilégiées et de billets de la société Manitoba Properties Inc. (Ministère des Services du gouvernement VIII - 61 466 600 $) et d'autre part, à la provision annuelle pour les dépenses de la société Manitoba Properties Inc. (Allocation pour pertes XXXV - 4 000 000 $).

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détail des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		FINANCES (VII) (suite)			
		Dépenses en capital			
1 300 000 $	10.	Dépenses en capital		1 300 000 $	56
1 300 000 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels	1 300 000 $		
		Total des crédits pour les Finances :			
258 467 000 $		Crédits votés pour les Finances	263 275 100 $		
493 000 000		Crédits législatifs	455 200 000		
751 467 000 $		**Total des crédits pour les Finances**		**718 475 100 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

CONDITION PHYSIQUE ET SPORT (XXVIII)

Sommaire des programmes

Programmes financés par des revenus de loteries

4 041 400 $	1. Programmes financés par des revenus de loteries	**10 943 900 $**
	2 791 400 $ Dépenses de fonctionnement courantes .... 10 943 900 $	
	1 250 000 Dépenses en capital	
4 041 400 $ *	**Total des crédits pour la Condition physique et le Sport**	**10 943 900 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	4 054 100 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	2 300
Transfert de fonctions allant à :	
- Direction générale des services aux personnes âgées...	(15 000)
Crédits 1991-1992 après rajustement	4 041 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		CONDITION PHYSIQUE ET SPORT (XXVIII)			
		Programmes financés par des revenus de loteries			
4 041 400 $	1.	Programmes financés par des revenus de loteries		**10 943 900 $**	57
		(a) Direction générale de la condition physique Encourage une participation accrue des Manitobains aux activités physiques menant à une bonne condition physique et à une vie saine, en utilisant les moyens suivants : une plus grande sensibilisation de la population aux avantages de la bonne condition physique, et un appel à un engagement personnel des Manitobains dans ce domaine; une meilleure formation des organisateurs, des bénévoles et des participants; un meilleur accès aux programmes de conditionnement physique.			
118 700 $		(1) Salaires	123 700 $		
87 700		(2) Autres dépenses	87 700		
70 000		(3) Subventions	75 000		
276 400 $			286 400 $		
		(b) Direction générale des sports Stimule la croissance et le développement des sports par une contribution financière aux organismes sportifs provinciaux et régionaux; encourage le développement de compétences, une formation de qualité et la participation à des épreuves sportives, et aux jeux interprovinciaux.			
329 500 $		(1) Salaires	330 900 $		
228 000		(2) Autres dépenses	228 000		
1 957 500		(3) Subventions	2 006 500		
2 515 000 $			2 565 400 $		
. . . . . $		(c) Fédération manitobaine des sports	8 092 100 $		
1 250 000 $		(d) Subventions pour des dépenses en capital Installations sportives majeures	. . . . . $		
4 041 400 $		**Total des crédits pour la Condition physique et le Sport**		**10 943 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993	

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 462 600 $	1. Administration	2 520 400 $	
117 686 300	2. Gestion des biens	119 754 800	(1)
460 000	3. Approvisionnement et services	4 770 000	
2 203 700	4. Développement des installations	2 178 200	
57 100	5. Commission de l'évaluation foncière	62 400	
876 600	6. Secours aux personnes sinistrées	860 900	
123 746 300 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	**130 146 700 $**	

Dépenses en capital

25 294 000	7. Dépenses en capital	13 521 200	
149 040 300 $ *	**Total des crédits pour les Services du gouvernement**	**143 667 900 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	148 771 600 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	282 800
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	15 000
- Voirie et Transport	21 600
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(50 700)
Crédits 1991-1992 après rajustement	149 040 300 $

Note (1) - Ce montant inclut une allocation de 61 466 600 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail d'édifices gouvernementaux conclu avec Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII)

Dépenses de fonctionnement courantes

2 462 600 $	1.	Administration .... Élaboration de la politique et des programmes, comptabilité centrale, services financiers et budgétaires et gestion des ressources humaines, pour toutes les divisions; service de gestion, coordination des ressources informatiques et du traitement de texte, pour toutes les directions du ministère. Bon fonctionnement du Bureau du lieutenant-gouverneur.		2 520 400 $	58
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
326 800 $		(1) Salaires	335 500 $		
42 100		(2) Autres dépenses	41 600		
368 900 $			377 100 $		
		(c) Services financiers			
792 500 $		(1) Salaires	799 700 $		
146 100		(2) Autres dépenses	144 600		
938 600 $			944 300 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
522 400 $		(1) Salaires	547 000 $		
74 400		(2) Autres dépenses	72 900		
596 800 $			619 900 $		
		(e) Service d'informatique			
327 100 $		(1) Salaires	343 000 $		
65 000		(2) Autres dépenses	63 100		
392 100 $			406 100 $		
		(f) Bureau du lieutenant-gouverneur			
78 300 $		(1) Salaires	85 900 $		
67 300		(2) Autres dépenses	66 500		
145 600 $			152 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

117 686 300 $	........2.	Gestion des biens		**119 754 800 $**	**59**
		Services de sécurité, d'entretien et d'exploitation, pour tous les ministères et organismes gouvernementaux utilisant des locaux situés dans un édifice dont le Gouvernement est propriétaire ou locataire, ou des unités de logement des employés; mise en oeuvre d'un programme complet de gestion de l'énergie dans tous les édifices gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
131 000 $		(1) Salaires	137 900 $		
16 300		(2) Autres dépenses	16 300		
147 300 $			154 200 $		
		(b) Matériel et bâtiments			
18 427 400 $		(1) Salaires	19 238 700 $		
13 710 600		(2) Autres dépenses	13 825 900		
169 500		(3) Entretien préventif	169 500		
32 307 500 $			33 234 100 $		
1 333 200		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 886 000		
30 974 300 $			31 348 100 $		
		(c) Ateliers et rénovations			
2 723 800 $		(1) Salaires	2 436 300 $		
252 300		(2) Autres dépenses	252 100		
3 283 300		(3) Projets des ateliers	3 283 300		
6 259 400 $			5 971 700 $		
4 983 500		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	5 072 800		
1 275 900 $			898 900 $		
		(d) Biens loués			
43 400 $		(1) Salaires	45 000 $		
81 734 700		(2) Autres dépenses	83 574 400 (1)		
81 778 100 $			83 619 400 $		

Note (1) – Ce montant inclut une allocation de 61 466 600 $ destinée à payer le loyer résultant du contrat de cession-bail d'édifices gouvernementaux conclu avec Manitoba Properties Inc.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		(e) Service des installations			
357 600 $		(1) Salaires	350 100 $		
253 100		(2) Autres dépenses	248 100		
610 700 $			598 200 $		
244 300		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	244 300		
366 400 $			353 900 $		
		(f) Sécurité et stationnement			
2 574 700 $		(1) Salaires	2 720 300 $		
569 600		(2) Autres dépenses	660 000		
3 144 300 $			3 380 300 $		
460 000 $	........3.	Approvisionnement et services		4 770 000 $	60
		Fournit notamment les services qui suivent à tous les ministères et organismes gouvernementaux : gestion du parc du Gouvernement et entretien des véhicules; fourniture d'équipement de bureau, et entretien de cet équipement; achats; gestion de l'équipement; télécommunications; service postal; évaluation, acquisition et affectation de biens réels pour tous les ministères et organismes gouvernementaux.			
		(a) Haute direction			
137 200 $		(1) Salaires	145 500 $		
8 900		(2) Autres dépenses	8 300		
146 100 $			153 800 $		
		(b) Service des véhicules gouvernementaux			
1 473 200 $		(1) Salaires	. . . . . $ (2)		
9 689 800		(2) Autres dépenses	. . . . .		
11 163 000 $			. . . . . $		
15 229 500		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	. . . . .		
(4 066 500)$			. . . . . $		

Note (2) – À compter de l'exercice 1992-1993 et après approbation de la législature, le Service des véhicules gouvernementaux devient un organisme de service spécial. Aussi, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses principal pour l'exercice 1992-1993.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)

		(c) Service d'équipement de bureau			
481 400 $		(1) Salaires	499 600 $		
1 015 400		(2) Autres dépenses	1 337 500		
1 496 800 $			1 837 100 $		
1 417 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 741 200		
79 000 $			95 900 $		
		(d) Direction des achats			
1 381 400 $		(1) Salaires	1 398 600 $		
237 900		(2) Autres dépenses	284 000		
1 619 300 $			1 682 600 $		
		(e) Approvisionnement en matériel			
764 400 $		(1) Salaires	739 700 $		
4 896 700		(2) Autres dépenses	5 327 700		
5 661 100 $			6 067 400 $		
5 221 400		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	5 566 400		
439 700 $			501 000 $		
		(f) Service des télécommunications			
600 600 $		(1) Salaires	614 100 $		
2 148 100		(2) Autres dépenses	2 097 600		
2 748 700 $			2 711 700 $		
1 756 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 756 800		
991 900 $			954 900 $		
		(g) Service postal			
687 800 $		(1) Salaires	696 500 $		
227 100		(2) Autres dépenses	232 400		
4 853 000		(3) Affranchissement	5 344 200		
5 767 900 $			6 273 100 $		
4 718 200		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	5 172 500		
1 049 700 $			1 100 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
		(h) Acquisition de biens réels			
1 503 400 $		(1) Salaires	1 468 400 $		
209 000		(2) Autres dépenses	267 800		
1 712 400 $			1 736 200 $		
1 511 600		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 455 000		
200 800 $			281 200 $		
2 203 700 $	........4.	Développement des installations		**2 178 200 $**	**61**
		Prévision des besoins des ministères et organismes gouvernementaux en matière de locaux; services de génie, d'architecture et de gestion des projets dans le cadre des programmes de construction des installations que possède ou loue le Gouvernement.			
2 033 500 $		(a) Salaires	2 032 200 $		
670 200		(b) Autres dépenses	646 000		
2 703 700 $			2 678 200 $		
500 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	500 000		
57 100 $	........5.	Commission de l'évaluation foncière		**62 400 $**	**62**
		Détermination et certification de ce qui constitue une indemnisation financière équitable pour toute acquisition ou expropriation de terrain par quelque administration que ce soit.			
69 500 $		(a) Salaires	86 300 $		
60 600		(b) Autres dépenses	45 700		
130 100 $			132 000 $		
73 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	69 600		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		SERVICES DU GOUVERNEMENT (VIII) (suite)			
876 600 $	6.	Secours aux personnes sinistrées		**860 900 $**	**63**
		Coordonne les mesures que prend le Manitoba en cas de situation civile d'urgence sur son territoire; communique la politique du Gouvernement en matière d'aide aux sinistrés, prend des décisions concernant le versement d'indemnisation en cas de sinistre, enquête sur les questions concernant le secours aux sinistrés et en fait rapport au ministre.			
		(a) Organisation des mesures d'urgence			
494 000 $		(1) Salaires	523 300 $		
188 000		(2) Autres dépenses	187 200		
		(Somme récupérable du Canada : 354 400 $)			
682 000 $			710 500 $		
		(b) Conseil de secours aux personnes sinistrées			
171 200 $		(1) Salaires	135 400 $		
23 400		(2) Autres dépenses	15 000		
194 600 $			150 400 $		
123 746 300 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**130 146 700 $**	
		Dépenses en capital			
25 294 000 $	7.	Dépenses en capital		**13 521 200 $**	**64**
21 609 100 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels gouvernementaux	13 271 300 $		
		(Somme récupérable du Canada : 1 117 900 $)			
3 435 000		(b) Remplacement des véhicules gouvernementaux	. . . . . (3)		
249 900		(c) Dépenses en capital (pour le ministère)	249 900		
149 040 300 $		**Total des crédits pour les Services du gouvernement**		**143 667 900 $**	

Note (3) – À compter de l'exercice 1992-1993 et après approbation de la législature, le Service des véhicules gouvernementaux devient un organisme de service spécial. Aussi, aucun financement n'est prévu dans le Budget des dépenses principal pour l'exercice 1992-1993.

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

SANTÉ (XXI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

13 457 200 $	1. Administration et finances	13 933 600 $
15 100 900	2. Programmes gouvernementaux en matière de santé	16 355 100
64 889 000	3. Programmes de soins continus	72 128 000
43 461 500	4. Services de santé mentale	45 677 600
60 870 400	5. Services de santé	63 732 700
5 454 700	6. Services assurés	5 978 700
1 487 586 500	7. Fonds d'assurance-maladie du Manitoba	1 563 348 100
10 346 300	8. Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme	10 882 400
1 701 166 500 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	**1 792 036 200 $**

Dépenses en capital

50 816 800	9. Dépenses en capital	57 113 300

Programmes financés par des revenus de loteries

7 538 900	10. Programmes financés par des revenus de loteries	11 538 900
1 759 522 200 $ *	**Total des crédits pour la Santé**	**1 860 688 400 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	1 761 190 400 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	982 000
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	79 500
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(113 100)
- Avantages sociaux de la fonction publique et autres paiements	(2 534 100)
- Services à la famille	(82 500)
Crédits 1991-1992 après rajustement	1 759 522 200 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

SANTÉ (XXI)

Dépenses de fonctionnement courantes

13 457 200 $	1.	Administration et finances Haute direction, élaboration de la politique, évaluation, vérification, services financiers, ressources humaines, systèmes d'information, communications et services administratifs centralisés.		13 933 600 $	65
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
460 200 $		(1) Salaires	497 600 $		
175 900		(2) Autres dépenses	175 900		
636 100 $			673 500 $		
		(c) Évaluation et secrétariat responsable de la vérification			
775 300 $		(1) Salaires	804 100 $		
134 600		(2) Autres dépenses	137 900		
909 900 $			942 000 $		
		(d) Finances et administration			
2 276 700 $		(1) Salaires	2 399 700 $		
1 614 900		(2) Autres dépenses	1 628 400		
3 891 600 $			4 028 100 $		
		(e) Ressources humaines			
954 400 $		(1) Salaires	983 300 $		
86 000		(2) Autres dépenses	89 300		
1 040 400 $			1 072 600 $		
		(f) Systèmes d'information			
3 469 900 $		(1) Salaires	3 705 400 $		
3 488 700		(2) Autres dépenses	3 491 400		
6 958 600 $			7 196 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
15 100 900 $	........2.	Programmes gouvernementaux en matière de santé		16 355 100 $	66
		Élaboration d'une politique et d'une approche coordonnées prévoyant l'obligation de rendre des comptes sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire dans les domaines suivants : planification de programmes de services de santé permettant aux Manitobains de conserver la santé ou d'améliorer leur état de santé; intégration et coordination des programmes et de la planification des dépenses en capital; élaboration de programmes gouvernementaux en matière de santé.			
		(a) Administration			
		Direction, élaboration de la politique et planification pour la division.			
685 800 $		(1) Salaires	961 000 $		
164 300		(2) Autres dépenses	164 300		
850 100 $			1 125 300 $		
		(b) Promotion et protection de la santé et prévention de la maladie			
		Planification et élaboration des programmes de promotion de la santé, de prévention des maladies et des cas d'incapacité.			
1 573 000 $		(1) Salaires	1 670 800 $		
5 219 000		(2) Autres dépenses	6 127 400		
909 400		(3) Organismes externes	759 400		
7 701 400 $			8 557 600 $		
		(c) Santé des femmes			
		Planification et élaboration de programmes permettant aux femmes de conserver la santé ou d'améliorer leur état de santé.			
371 000 $		(1) Salaires	381 300 $		
525 600		(2) Autres dépenses	521 200		
569 800		(3) Organismes externes	557 800		
1 466 400 $			1 460 300 $		
		(d) Santé des enfants			
		Planification et élaboration de programmes permettant aux enfants de conserver la santé ou d'améliorer leur état de santé.			
2 391 600 $		(1) Salaires	2 485 200 $		
2 215 200		(2) Autres dépenses	2 211 400		
208 200		(3) Organismes externes	159 300		
4 815 000 $			4 855 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(e) Soins de courte durée et soins ambulatoires Planification et élaboration de programmes de soins de courte durée et de soins ambulatoires.			
135 600 $		(1) Salaires	134 000 $		
20 200		(2) Autres dépenses	22 400		
155 800 $			156 400 $		
		(f) Planification des dépenses en capital Planification coordonnée des dépenses en capital conformément à la politique stratégique.			
103 200 $		(1) Salaires	113 800 $		
9 000		(2) Autres dépenses	85 800		
112 200 $			199 600 $		
64 889 000 $	........3.	Programmes de soins continus .... Élaboration d'une politique et d'une approche coordonnées prévoyant l'obligation de rendre des comptes sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire dans les domaines suivants : planification des programmes de soins à domicile, de soins de longue durée, de soins de réadaptation, de services de relève et de gérontologie.		**72 128 000 $**	**67**
		(a) Administration Direction, élaboration de la politique et planification pour la division.			
266 400 $		(1) Salaires	282 300 $		
51 700		(2) Autres dépenses	51 700		
		(Somme récupérable du Canada : 57 900 $)			
318 100 $			334 000 $		
		(b) Soins à domicile Planification et élaboration de programmes de soins à domicile, y compris les services de soutien aux handicapés, l'évaluation en vue du placement éventuel dans un foyer de soins personnels et la distribution de fournitures médicales et de matériel afin de faciliter les soins à domicile.			
1 254 200 $		(1) Salaires	1 335 400 $		
3 017 400		(2) Autres dépenses	3 151 100		
54 966 600		(3) Soins à domicile	62 000 000		
1 367 400		(4) Organismes externes	1 297 500		
		(Somme récupérable du Canada : 10 320 200 $)			
60 605 600 $			67 784 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(c) Soins de longue durée Planification et élaboration de programmes de relève, de programmes de jour pour adultes et de programmes destinés aux personnes placées dans des foyers de soins personnels; contrôle de la qualité des soins et des services; détermination de l'aide financière versée aux foyers de soins personnels.			
708 200 $		(1) Salaires	725 000 $		
59 200		(2) Autres dépenses	66 300		
767 400 $			791 300 $		
		(d) Gérontologie Planification et élaboration de services de gérontologie et de services de soutien destinés aux personnes âgées; soutien accordé au Conseil manitobain sur le vieillissement.			
242 600 $		(1) Salaires	251 600 $		
74 200		(2) Autres dépenses	74 200		
2 881 100		(3) Organismes externes	2 892 900		
		(Somme récupérable du Canada : 1 258 200 $)			
3 197 900 $			3 218 700 $		
43 461 500 $	4.	Services de santé mentale .... Élaboration d'une politique et d'une approche coordonnées prévoyant l'obligation de rendre des comptes sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire dans les domaines suivants : planification et mise en oeuvre des programmes et des services de santé mentale.		**45 677 600 $**	**68**
		(a) Administration Direction, élaboration de la politique et planification pour la division.			
380 800 $		(1) Salaires	396 800 $		
132 000		(2) Autres dépenses	132 000		
512 800 $			528 800 $		
		(b) Bureau du psychiatre en chef de la province Conseils de spécialistes en psychiatrie sur toutes les questions concernant la pratique de la profession et l'élaboration de la politique, des programmes et de la législation; administration du conseil de révision.			
161 600 $		(1) Salaires	186 000 $		
39 700		(2) Autres dépenses	39 700		
201 300 $			225 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(c) Soins psychiatriques aux adultes Planification et élaboration de programmes et de services dans les domaines suivants : réadaptation, psychiatrie légale et domaine clinique.			
990 300 $		(1) Salaires	1 052 800 $		
1 483 500		(2) Autres dépenses	1 483 500		
2 408 900		(3) Organismes externes	2 470 700		
4 882 700 $			5 007 000 $		
502 700		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	502 700		
4 380 000 $			4 504 300 $		
		(d) Soins psychiatriques aux enfants et aux adolescents Soins spécialisés aux enfants et aux adolescents souffrant de troubles mentaux.			
975 200 $		(1) Salaires	993 900 $		
161 200		(2) Autres dépenses	161 200		
1 136 400 $			1 155 100 $		
		(e) Centre de santé mentale de Brandon Soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.			
19 127 500 $		(1) Salaires	20 300 200 $		
3 025 200		(2) Autres dépenses	3 023 200		
22 152 700 $			23 323 400 $		
2 525 800		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ... (Somme récupérable du Canada : 225 600 $)	2 549 200		
19 626 900 $			20 774 200 $		
		(f) Centre de santé mentale de Selkirk Soins psychiatriques en établissement pour les personnes atteintes de troubles mentaux.			
15 058 100 $		(1) Salaires	15 943 500 $		
2 546 000		(2) Autres dépenses (Somme récupérable du Canada : 192 600 $)	2 546 000		
17 604 100 $			18 489 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
60 870 400 $	5.	Services de santé		**63 732 700 $**	69
		Élaboration d'une politique et d'une approche coordonnées prévoyant l'obligation de rendre des comptes sur l'affectation de l'enveloppe budgétaire dans les domaines suivants : services hospitaliers, services communautaires de santé, services de laboratoire et de visualisation, services de santé d'urgence, services d'ambulance et construction d'installations permanentes.			
		(a) Administration Direction, élaboration de la politique et planification pour la division			
210 100 $		(1) Salaires	214 500 $		
63 600		(2) Autres dépenses	71 200		
273 700 $			285 700 $		
		(b) Hopitaux et services communautaires de santé Détermination de l'aide financière versée aux hôpitaux, prestation dans les diverses régions de la province de services communautaires de santé, contrôle de la qualité des soins et des services, participation à la planification et à l'élaboration des programmes.			
30 388 200 $		(1) Salaires	32 015 900 $		
3 993 800		(2) Autres dépenses (Somme récupérable du Canada : 3 132 300 $)	4 006 000		
34 382 000 $			36 021 900 $		
		(c) Laboratoire provincial et service de visualisation Services de diagnostic et de laboratoire, y compris la prise de radiographies, d'ultrasons et d'électrocardiogrammes.			
12 344 400 $		(1) Salaires	13 037 200 $		
9 777 600		(2) Autres dépenses	9 779 600		
22 122 000 $			22 816 800 $		
		(d) Services médicaux d'urgence et services d'ambulance Planification et élaboration de services de santé d'urgence et de services d'ambulance, y compris le service aérien d'ambulance et le service de transport des malades dans le Nord: détermination de l'aide financière versée aux services d'ambulance.			
903 000 $		(1) Salaires	966 100 $		
2 432 100		(2) Autres dépenses	2 863 900		
3 335 100 $			3 830 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
		(e) Installations permanentes Construction et financement d'hôpitaux, de foyers de soins personnels et d'autres établissements de services de santé.			
522 400 $		(1) Salaires	542 200 $		
235 200		(2) Autres dépenses	236 100		
757 600 $			778 300 $		
5 454 700 $	........6.	Services assurés		**5 978 700 $**	**70**
		Administration des services assurés et des programmes de prestations, y compris les services de soins médicaux, les services d'optométrique, les services de chiropractie, les services de soins dentaires, le régime d'assurance-médicaments et d'autres services connexes.			
5 088 200 $		(a) Salaires	5 608 500 $		
366 500		(b) Autres dépenses	370 200		
5 454 700 $			5 978 700 $		
1 487 586 500 $	........7.	Fonds d'assurance-maladie du Manitoba		**1 563 348 100 $**	**71**
		Versement de prestations relatives aux soins médicaux et hospitaliers, aux foyers de soins personnel, au régime d'assurance-médicaments, au service de transport des malades dans le Nord, aux services d'ambulance, à des services connexes et à d'autres services assurés et programmes de prestations; création du Fonds manitobain d'amélioration de la santé; définition du mandat du Conseil manitobain de la santé.			
419 300 $		Conseil manitobain de la santé (C.S.S.M.)	469 300 $		
. . . . .		Fonds manitobain d'amélioration de la santé	3 000 000		
892 463 800		Services hospitaliers	946 828 200		
297 941 800		Services médicaux	297 941 800		
238 628 500		Foyers de soins personnels	256 894 000		
56 186 300		Régime d'assurance-médicaments	56 268 000		
6 221 300		Services d'ambulance	6 221 300		
2 846 500		Service de transport des malades dans le Nord	2 846 500		
1 494 707 500 $		Coût brut des programmes	1 570 469 100 $		
7 121 000		Moins : Sommes récupérées	7 121 000 (1)		
1 487 586 500 $		Coût net des programmes	1 563 348 100 $ (2)		

Note (1) – **Cette somme est récupérée directement par le Fonds d'assurance-maladie du Manitoba et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.**

Note (2) – **En plus de cette somme, un montant de 57 113 300 $ est prévu à titre de Dépenses en capital, ce qui porte à 1 620 461 400 $ la somme totale versée au Fonds d'assurance-maladie du Manitoba.**

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
10 346 300 $	8.	Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme		**10 882 400 $**	72
		Services de sensibilisation, de prévention et de traitement dans le domaine de l'abus des drogues et de l'abus d'alcool; soutien financier des programmes autorisés mis en oeuvre par certains organismes communautaires.			
149 500 $		Conseil d'administration et haute direction	154 700 $		
319 000		Personnel et services financiers	339 700		
478 400		Information et sensibilisation concernant l'alcool et les drogues	499 900		
8 607 000		Réalisation des programmes	9 014 400		
1 921 500		Organismes financés	1 999 700		
11 475 400 $		Coût brut des programmes	12 008 400 $		
1 129 100		Moins : Sommes récupérées	1 126 000	(3)	
10 346 300 $		Coût net des programmes	10 882 400 $		
		(Somme récupérable du Canada : 3 231 500 $)			
1 701 166 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**1 792 036 200 $**	
		Dépenses en capital			
50 816 800 $	9.	Dépenses en capital		**57 113 300 $**	73
		(a) Acquisition et construction de bien corporels			
1 325 000 $		(1) Fonds d'assurance-maladie du Manitoba	1 325 000 $		
		(b) Subventions pour des dépenses en capital			
48 243 300 $		(1) Fonds d'assurance-maladie du Manitoba	55 788 300 $		
1 248 500		(2) Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme	. . . . .		
49 491 800 $			55 788 300 $		

Note (3) – Cette somme est récupérée directement par la Fondation manitobaine de lutte contre l'alcoolisme et ne constitue donc pas une partie du Trésor de la province.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		SANTÉ (XXI) (suite)			
7 538 900 $	10.	Programmes financés par des revenus de loteries .... Financement d'initiatives visant la recherche et l'élaboration d'une politique en matière de santé; aide à l'innovation et appui aux améliorations du système de services de santé.		**11 538 900 $**	**74**
174 900 $		(a) Évaluations et recherches en matière de politique de santé	174 900 $		
416 700 $		(b) Fondation de recherche de l'Hôpital pour enfants	416 700 $		
1 947 300 $		(c) Conseil manitobain de la recherche en matière de santé	1 947 300 $		
5 000 000 $		(d) Fonds de développement des services de santé du Manitoba	9 000 000 $		
1 759 522 200 $		**Total des crédits pour la Santé**		**1 860 688 400 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

VOIRIE ET TRANSPORT (XV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 745 500 $	1.	Administration et finances	4 934 000 $
76 451 600	2.	Opérations et entretien	75 403 400
3 824 000	3.	Planification, conception et arpentage	2 434 600
11 788 500	4.	Ingénierie et services techniques	12 025 100
749 800	5.	Politique et recherche en matière de transport	798 300
18 515 600	6.	Permis et immatriculations	19 429 900
1 497 500	7.	Commissions, conseils et comités	1 534 600
117 572 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	116 559 900 $

Dépenses en capital

112 144 200	8.	Dépenses en capital	113 044 200
229 716 700 $ *		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport**	229 604 100 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	229 239 200 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	619 900
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(50 800)
- Services du gouvernement	(21 600)
- Ressources naturelles	(70 000)
Crédits 1991-1992 après rajustement	229 716 700 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 745 500 $	1.	Administration et finances		**4 934 000 $**	**75**
		Services pour toutes les divisions : élaboration de la politique et des programmes; services comptables, financiers et budgétaires centraux; gestion des ressources humaines; service d'informatique et de traitement de texte; santé et sécurité au travail.			
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
387 300 $		(1) Salaires	412 900 $		
67 900		(2) Autres dépenses	67 900		
455 200 $			480 800 $		
		(c) Services administratifs			
583 700 $		(1) Salaires	621 500 $		
77 100		(2) Autres dépenses	74 000		
660 800 $			695 500 $		
		(d) Services financiers			
699 100 $		(1) Salaires	694 900 $		
73 900		(2) Autres dépenses	73 900		
773 000 $			768 800 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
846 400 $		(1) Salaires	894 500 $		
138 600		(2) Autres dépenses	138 600		
985 000 $			1 033 100 $		
		(f) Service d'informatique			
1 108 200 $		(1) Salaires	1 182 800 $		
509 200		(2) Autres dépenses	509 200		
1 617 400 $			1 692 000 $		
		(g) Santé et sécurité au travail			
183 500 $		(1) Salaires	193 200 $		
50 000		(2) Autres dépenses	50 000		
233 500 $			243 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

76 451 600 $	2.	Opérations et entretien		**75 403 400 $**	76
		Gestion des programmes d'entretien, d'aide et de construction et services spécialisés de soutien (appels d'offres, conception et étude technique des ponts). Entretien des réseaux de routes principales et secondaires, ainsi que des chemins d'hiver.			
55 610 000 $		(a) Programme d'entretien	53 734 100 $		
		(b) Chemins d'hiver			
90 000 $		(1) Dépense provinciale	245 000 $		
3 034 000		(2) Dépense fédérale-provinciale (Somme récupérable du Canada : 1 665 000 $)	3 330 000		
3 124 000 $			3 575 000 $		
		(c) Opérations et contrats			
1 760 600 $		(1) Salaires	1 952 400 $		
347 000		(2) Autres dépenses	342 800		
2 107 600 $			2 295 200 $		
		(d) Ponts et ouvrages d'art			
1 740 800 $		(1) Salaires	1 846 300 $		
125 100		(2) Autres dépenses	133 100		
845 000		(3) Entretien des ponts	895 000		
2 710 900 $			2 874 400 $		
		(e) Régulation des transports			
1 635 500 $		(1) Salaires	1 620 100 $		
410 800		(2) Autres dépenses (Somme récupérable du Canada : 57 000 $)	410 800		
2 046 300 $			2 030 900 $		
		(f) Bureaux de district			
7 652 800 $		(1) Salaires	7 603 800 $		
1 200 000		(2) Autres dépenses	1 260 000		
8 852 800 $			8 863 800 $		
		(g) Autres administrations			
3 000 000 $		(1) Dépense brute	3 030 000 $		
1 000 000		(2) Moins : Somme récupérable d'autres postes (Somme récupérable du Canada : 31 000 $)	1 000 000		
2 000 000 $			2 030 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

3 824 000 $	3.	Planification, conception et arpentage		2 434 600 $	77
		Établissement de critères de conception et de planification du développement des réseaux de routes principales et secondaires.			
		(a) Planification et conception			
1 873 700 $		(1) Salaires	1 986 100 $		
449 200		(2) Autres dépenses	448 500		
2 322 900 $			2 434 600 $		
		(b) Arpentage			
1 186 600 $		(1) Salaires	1 220 000 $		
314 500		(2) Autres dépenses	314 500		
1 501 100 $			1 534 500 $		
. . . . .		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	1 534 500		
1 501 100 $			. . . . . $		
11 788 500 $	4.	Ingénierie et services techniques		12 025 100 $	78
		Gestion des programmes ministériels et services spécialisés de soutien. Exploitation et entretien des aéroports et d'un service de traversiers dans le Nord pour la circulation des passagers, des marchandises et des véhicules. Exploitation du Service aérien du Gouvernement. Installation et entretien des systèmes de communication des ministères et organismes gouvernementaux. Subventions au Programme d'aide financière aux aéroports du sud du Manitoba.			
		(a) Service de gestion			
135 100 $		(1) Salaires	142 600 $		
25 000		(2) Autres dépenses	22 200		
160 100 $			164 800 $		
		(b) Machines et équipement lourd			
7 716 400 $		(1) Salaires	7 750 000 $		
11 040 000		(2) Autres dépenses	11 230 000		
18 756 400 $			18 980 000 $		
21 547 400		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes	21 771 000		
(2 791 000)$			(2 791 000)$		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(c) Entrepôts			
480 000 $		(1) Salaires	464 600 $		
138 900		(2) Autres dépenses	138 900		
6 700 000		(3) Achats	6 400 000		
7 318 900 $			7 003 500 $		
6 700 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	6 400 000		
618 900 $			603 500 $		
		(d) Aéroports – Région du Nord			
3 038 100 $		(1) Salaires	3 146 100 $		
1 778 100		(2) Autres dépenses	1 858 100		
		(Somme récupérable du Canada : 470 000 $)			
4 816 200 $			5 004 200 $		
		(e) Service de traversiers			
563 500 $		(1) Salaires	610 300 $		
425 000		(2) Autres dépenses	445 000		
988 500 $			1 055 300 $		
		(f) Matériaux et recherche			
1 333 900 $		(1) Salaires	1 423 000 $		
254 000		(2) Autres dépenses	254 000		
1 587 900 $			1 677 000 $		
		(g) Contrôle de la circulation routière			
739 700 $		(1) Salaires	813 500 $		
5 217 000		(2) Autres dépenses	5 502 000		
5 956 700 $			6 315 500 $		
1 000 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 000 000		
4 956 700 $			5 315 500 $		
		(h) Service aérien et Service de radiocommunication			
3 936 900 $		(1) Salaires	3 831 500 $		
6 365 300		(2) Autres dépenses	5 815 300		
10 302 200 $			9 646 800 $		
8 851 000		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	8 651 000		
1 451 200 $			995 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)

749 800 $	5.	Politique et recherche en matière de transport		798 300 $	79
		Recherche et analyse de l'efficacité et des avantages des différents moyens de transport utilisés au Manitoba.			
477 700 $		(a) Salaires	526 200 $		
272 100		(b) Autres dépenses	272 100		
18 515 600 $	6.	Permis et immatriculations		19 429 900 $	80
		Responsabilités : . programmes de sécurité routière : perfectionnement des conducteurs, sécurité, renseignements au public, examens en vue de l'obtention du permis de conduire, tenue des dossiers des conducteurs mis en cause dans des accidents ou reconnus coupables d'infractions au Code de la route; . questions qui se rapportent aux permis et immatriculations mais qui ne relèvent pas de la Société d'assurance publique du Manitoba.			
		(a) Services de gestion			
2 464 100 $		(1) Salaires	2 694 900 $		
2 800 300		(2) Autres dépenses	2 816 900		
5 264 400 $			5 511 800 $		
		(b) Permis et immatriculations			
1 650 900 $		(1) Salaires	1 706 200 $		
2 007 100		(2) Autres dépenses	1 954 500		
3 658 000 $			3 660 700 $		
		(c) Sécurité routière			
4 688 000 $		(1) Salaires	4 771 200 $		
779 600		(2) Autres dépenses	752 000		
5 467 600 $			5 523 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(d) Entente de partage des coûts avec la			
3 297 500 $		Société d'assurance publique du Manitoba	3 628 600 $		
		(e) Sécurité et réglementation des transports			
579 400 $		(1) Salaires	747 400 $		
248 700		(2) Autres dépenses	358 200		
		(Somme récupérable du Canada : 200 000 $)			
828 100 $			1 105 600 $		
1 497 500 $	........7.	Commissions, conseils et comités		**1 534 600 $**	81
		Supervision générale du transport routier, et de l'utilisation des véhicules commerciaux ou de transport public; application de la Loi sur la protection des voies publiques, du Code de la route et de la Loi sur les motoneiges; mécanisme d'appel à la disposition des conducteurs dont les privilèges ont été suspendus; réglementation des permis des taxis, des limousines et des services de transport des personnes handicapées, à l'intérieur des limites de la Ville de Winnipeg.			
		(a) Commission du transport routier			
611 000 $		(1) Salaires	624 300 $		
140 100		(2) Autres dépenses	136 900		
751 100 $			761 200 $		
		(b) Conseil routier			
190 100 $		(1) Salaires	196 600 $		
59 000		(2) Autres dépenses	58 300		
249 100 $			254 900 $		
		(c) Commission d'appel des suspensions de permis			
193 000 $		(1) Salaires	199 600 $		
70 000		(2) Autres dépenses	68 400		
263 000 $			268 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		VOIRIE ET TRANSPORT (XV) (suite)			
		(d) Commission de réglementation des taxis			
177 200 $		(1) Salaires	194 100 $		
57 100		(2) Autres dépenses	56 400		
234 300 $			250 500 $		
117 572 500 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**116 559 900 $**	
		Dépenses en capital			
112 144 200 $	8.	Dépenses en capital		**113 044 200 $**	**82**
102 500 000 $		(a) Construction et rénovation des routes provinciales principales et secondaires, et projets connexes. (Somme récupérable du Canada : 10 000 $)	103 000 000 $		
1 000 000 $		(b) Aide financière aux villes et villages	1 300 000 $		
3 960 000 $		(c) Travaux dans les districts d'administration locale et dans les territoires non organisés ...	3 960 000 $		
300 000 $		(d) Programme d'aide aux municipalités rurales pour la construction ou la rénovation de ponts	400 000 $		
		(e) Acquisition et contruction de biens corporels			
4 384 200 $		(1) Autres projets	4 384 200 $		
229 716 700 $		**Total des crédits pour la Voirie et le Transport**		**229 604 100 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

LOGEMENT (XXX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 746 000 $	1. Administration et finances	2 886 400 $
10 558 100	2. Élaboration des programmes et services de soutien	10 663 600
34 142 000	3. Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation	36 082 700
47 446 900 $	**Total des dépenses de fonctionnement**	**49 632 700 $**

Dépenses en capital

500 000	4. Dépenses en capital	500 000
47 946 900 $ *	**Total des crédits pour le Logement**	**50 132 700 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	50 796 400 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	37 000
Transfert de fonctions allant à :	
- Consommation et Corporations	(2 867 700)
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(18 800)
Crédits 1991-1992 après rajustement	**47 946 900 $**

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		LOGEMENT (XXX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
2 746 000 $	........1.	Administration et finances		2 886 400 $	83
		Haute direction et contrôle de la politique et des programmes du ministère; comptabilité centrale, vérification interne, services financiers et budgétaires, gestion des ressources humaines et soutien administratif centralisé. Cautionnement, recouvrement et administration de prêts et hypothèques.			
10 300 $		(a) Traitement du ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
290 800 $		(1) Salaires	307 700 $		
62 400		(2) Autres dépenses	59 500		
353 200 $			367 200 $		
		(c) Finances et opérations			
1 890 100 $		(1) Salaires	2 041 500 $		
492 400		(2) Autres dépenses	467 400		
2 382 500 $			2 508 900 $		
10 558 100 $	........2.	Élaboration des programmes et services de soutien		10 663 600 $	84
		Recherche, planification, mise en oeuvre et contrôle des programmes du ministère et de la Société d'habitation et de rénovation; traitement des données et coordonnation des systèmes du ministère; direction et gestion des activités liées à la construction et à la rénovation de logements par le secteur public et par des organismes privés ou à but non lucratif; subventions et allocations aux locataires ou propriétaires à faible revenu.			
		(a) Administration			
127 900 $		(1) Salaires	133 700 $		
12 800		(2) Autres dépenses	12 800		
140 700 $			146 500 $		
		(b) Recherche et planification			
320 000 $		(1) Salaires	339 500 $		
63 900		(2) Autres dépenses	51 900		
383 900 $			391 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
		(c) Contrôle des programmes			
256 500 $		(1) Salaires	259 300 $		
243 600		(2) Autres dépenses	230 800		
500 100 $			490 100 $		
		(d) Gestion des projets			
635 600 $		(1) Salaires	707 100 $		
87 800		(2) Autres dépenses	82 000		
723 400 $			789 100 $		
		(e) Service aux clients			
1 035 000 $		(1) Salaires	1 078 700 $		
945 200		(2) Autres dépenses	938 000		
1 980 200 $			2 016 700 $		
6 829 800 $		(f) Subventions et allocations	6 829 800 $		
34 142 800 $	3.	Paiements de transfert à la Société manitobaine d'habitation et de rénovation Paiements et ressources accordés à la Société afin de soutenir les activités liées aux programmes de logement social; aide en matière de prêts et d'hypothèques consentis dans le cadre de divers programmes d'habitation; financement et administration de la remise annuelle des dettes.		36 082 700 $	85
47 446 900 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		49 632 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		LOGEMENT (XXX) (suite)			
		Dépenses en capital			
500 000 $	4.	Dépenses en capital		500 000 $	86
500 000 $		(a) Programme de réparations domiciliaires urgentes	500 000 $		
		(b) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
969 000 $		(1) Programmes de l'Opération centre-ville	125 000 $		
969 000		(2) Moins : Somme récupérable des Affaires urbaines	125 000		
. . . . . $			. . . . . $		
47 946 900 $		**Total des crédits pour le Logement**		50 132 700 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 843 000 $	1. Administration et finances	2 688 600 $
16 289 200	2. Division de l'industrie et du commerce	19 534 000
3 306 300	3. Division de l'élaboration des stratégies	4 704 200
4 999 000	4. Division du tourisme	5 465 100
674 700	5. Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme	. . . . .
5 174 100	6. Commission hippique du Manitoba	4 781 000
382 500	7. Bureau de la statistique du Manitoba	405 700
2 500 000	8. Développement économique	5 871 500
36 168 800 $	Total des dépenses de fonctionnement	43 530 100 $

Dépenses en capital

6 213 300	9. Dépenses en capital	344 000
42 382 100 $ *	Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme	43 874 100 $

*Conciliation

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	40 665 300 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	57 200
Transfert de fonctions venant de :	
- Consommation et Corporations	327 100
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(125 200)
Transfert de crédits venant de :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente 1985-1990 sur le tourisme	1 377 700
- Entente d'association Canada-Manitoba sur le tourisme	80 000
Crédits 1991-1992 après rajustement	42 382 100 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X)

Dépenses de fonctionnement courantes

2 843 000 $	1.	Administration et finances		**2 688 600 $**	87
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
339 900 $		(1) Salaires	350 500 $		
50 100		(2) Autres dépenses	49 500		
390 000 $			400 000 $		
		(c) Direction de la planification Prestation au ministère des ressources nécessaires à la planification, au développement et à l'évaluation; prestation de services de soutien à la recherche.			
354 400 $		(1) Salaires	160 400 $		
211 900		(2) Autres dépenses	143 300		
566 300 $			303 700 $		
		(d) Finances et administration Comptabilité centrale, services de la paie et du personnel et services de soutien mis à la disposition du ministère.			
658 600 $		(1) Salaires	677 400 $		
437 300		(2) Autres dépenses	288 100		
1 095 900 $			965 500 $		
770 200 $		(e) Subventions à la Faculté de gestion Aide financière à la Faculté de gestion de l'Université du Manitoba pour faciliter la réalisation de son plan de développement à long terme.	998 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
16 289 200 $	2.	Division de l'industrie et du commerce		19 534 000 $	88
		(a) Administration de la division Planification et direction de la division.			
190 300 $		(1) Salaires	199 000 $		
8 100		(2) Autres dépenses	7 400		
198 400 $			206 400 $		
		(b) Direction de l'industrie Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en encourageant et en favorisant la création et l'expansion des industries de transformation et de services au Manitoba.			
937 900 $		(1) Développement sectoriel	971 000 $		
		810 400 $ (a) Salaires .... 845 800 $			
		127 500 (b) Autres dépenses 125 200			
929 400		(2) Encouragement de l'investissement	929 700		
		470 200 $ (a) Salaires .... 471 800 $			
		459 200 (b) Autres dépenses 457 900			
1 867 300 $			1 900 700 $		
		(c) Programmes financiers Ces programmes permettent aux entreprises qui s'occupent de la fabrication, du traitement ou du développement commercial de nouvelles technologies, ou qui font de la recherche, d'obtenir l'aide, les capitaux ou l'encouragement dont elles ont besoin.			
580 300 $		(1) Salaires	770 200 $		
38 600		(2) Autres dépenses	37 000		
10 449 100		(3) Programmes	13 285 600		
		2 861 000 $ (a) Encouragement de l'entreprise au Manitoba .... 4 388 000 $			
		271 100 (b) Capital de risque ... 204 000			
		915 000 (c) Technologie des transports par terre 1 130 000			
		2 072 000 (d) Fonds en capital «Vision du Manitoba» 2 310 000			
		. . . . . (e) Fonds de placement Crocus 60 000			
		1 930 000 (f) Fonds d'expansion commerciale du Manitoba 1 930 000			
		2 400 000 (g) Industries énergivores 1 743 600			
		. . . . . (h) Recrutement dans le secteur industriel . 1 520 000			
11 068 000 $			14 092 800 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(d) Direction du commerce			
		Responsabilité : aider à créer de nouvelles possibilités d'emploi en favorisant la vente aux autres provinces et l'exportation des produits et des services des entreprises manitobaines.			
973 700 $		(1) Salaires	971 100 $		
636 300		(2) Autres dépenses	634 200		
195 500		(3) Subventions	195 500		
1 805 500 $			1 800 800 $		
		(e) Centre d'expansion commerciale			
		Fournit aux gens d'affaires et aux entrepreneurs du Manitoba des conseils, des renseignements commerciaux, des services de bibliothèque et des programmes de formation et de perfectionnement, y compris le programme Lancement d'entreprises.			
809 900 $		(1) Salaires	902 300 $		
510 100		(2) Autres dépenses	601 000		
30 000		(3) Subventions	30 000		
1 350 000 $			1 533 300 $		
3 386 300 $	3	Division de l'élaboration des stratégies		4 784 200 $	89
		(a) Administration			
		Planification et direction de la division.			
101 000 $		(1) Salaires	106 800 $		
10 000		(2) Autres dépenses	10 000		
111 000 $			116 800 $		
		(b) Projet de développement économique du secteur de la santé			
		Favorise l'investissement dans les produits et services, nouveaux ou améliorés, du domaine de la santé et réalise les engagements pris par le Manitoba dans le cadre de la Stratégie de développement Canada-Manitoba relative à l'industrie de la santé, y compris l'aide accrue versée pour certains projets et la création d'un Centre canadien de conception de produits à l'intention des personnes âgées et en réadaptation.			
433 800 $		(1) Salaires	443 500 $		
309 200		(2) Autres dépenses	307 700		
1 200 000		(3) Subventions	1 000 000		
1 943 000 $			1 751 200 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		(c) Direction de la technologie industrielle Service d'analyse, de consultation et de soutien en matière de science et de technologie afin de favoriser le développement économique dans le domaine de la technologie au Manitoba; soutien au Fonds des centres d'excellence.			
452 500 $		(1) Salaires	470 100 $		
406 900		(2) Autres dépenses	424 200		
859 400 $			894 300 $		
		(d) Direction de la technologie de l'information Responsabilités : favoriser les investissements et le transfert de technologie dans le domaine de la technologie de l'information.			
305 500 $		(1) Salaires	314 800 $		
87 400		(2) Autres dépenses	1 707 100		
392 900 $			2 021 900 $		
4 999 000 $	........4.	Division du tourisme		5 465 100 $	90
		(a) Administration Assure la direction de la division et la planification de ses activités.			
248 100 $		(1) Salaires	257 200 $		
24 700		(2) Autres dépenses	23 900		
272 800 $			281 100 $		
		(b) Service de commercialisation Fait valoir l'attrait touristique du Manitoba grâce à une campagne publicitaire annuelle comprenant des publications, des projets de publicité collective par les représentants de l'industrie, la production de matériel publicitaire à l'intention du grand public et des professionnels du tourisme, et l'entretien de relations avec les médias.			
494 600 $		(1) Salaires	518 800 $		
2 904 700		(2) Autres dépenses	3 286 900		
3 399 300 $			* 3 805 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)

		(c) Développement du tourisme Services techniques et conseils aux entreprises touristiques dans les domaines suivants : planification, études de faisabilité, financement et aide connexe. Informations touristiques et coordonnation des activités des centres et des kiosques de renseignements touristiques de la province.			
646 500 $		(1) Salaires	678 200 $		
600 400		(2) Autres dépenses	484 100		
1 246 900 $			1 162 300 $		
		(d) Entente d'association Canada-Manitoba sur le tourisme Activités favorisant le développement du tourisme.			
. . . . . $		(1) Salaires	45 000 $		
80 000		(2) Autres dépenses	171 000		
80 000 $			216 000 $ (1)		
674 700 $	.......5.	Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme .... Développement du tourisme par des stimulants, une aide financière et un soutien aux programmes.		. . . . . $	
227 300 $		(a) Salaires	. . . . . $		
447 400		(b) Autres dépenses	. . . . .		
674 700 $			. . . . . $		
5 174 100 $	.......6.	Commission hippique du Manitoba .... Soutient et développe l'industrie des courses de chevaux et administre la Commission hippique du Manitoba.		4 781 000 $	91
5 174 100 $		(a) Subventions	4 781 000 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 54 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 86 000 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente d'association Canada-Manitoba sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 270 000 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 430 000 $. Le total du montant autorisé est donc de 700 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
382 500 $	7.	Bureau de la statistique du Manitoba		405 700 $	92
		Service et matériel complets d'information statistique pour les différents ministères et organismes gouvernementaux.			
397 000 $		(a) Salaires	413 300 $		
45 500		(b) Autres dépenses	52 400		
442 500 $			465 700 $		
60 000		(c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	60 000		
382 500 $			405 700 $		
2 500 000 $	8.	Développement économique		5 871 500 $	93
		(a) Secrétariat du Conseil de développement économique. Expertise et service d'analyse offerts au Conseil de développement économique afin de l'aider à remplir son mandat.			
. . . . . $		(1) Salaires	466 000 $		
. . . . .		(2) Autres dépenses	420 000		
. . . . . $			886 000 $		
2 500 000 $		(b) Subventions - Conseil de l'innovation économique et de la technologie	3 985 500 $		
		Subventions accordées au Conseil afin de le soutenir dans le domaine de l'innovation industrielle et de la commercialisation de la technologie, y compris dans le fonctionnement du Centre canadien de développement de produits alimentaires et des établissements de technologie industrielle.			
. . . . . $		(c) Fonds de l'innovation économique et de la technologie	1 000 000 $ (2)		
		Subventions et autres mesures financières destinées à encourager la recherche, l'innovation économique et le transfert de technologie dans le domaine commercial.			
36 168 800 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**43 530 100 $**	

Note (2) - Fonds constitué à l'aide des 10 000 000 $ qui, à la suite de la cession des Services d'informatique du Manitoba, ont été réservés pour des innovations économiques. Ces fonds sont versés au Fonds de stabilisation des recettes et seront transferés au Budget des recettes afin de compenser les dépenses réelles prélevées sur le Fonds de l'innovation économique et de la technologie.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		INDUSTRIE, COMMERCE ET TOURISME (X) (suite)			
		Dépenses en capital			
6 213 300 $	........9.	Dépenses en capital		344 000 $	94
		(a) Subventions pour des dépenses en capital			
6 213 300 $		(1) Entente Canada-Manitoba 1985-1990 sur le tourisme	. . . . . $		
. . . . .		(2) Entente d'association Canada-Manitoba sur le tourisme	344 000 (3)		
42 382 100 $		**Total des crédits pour l'Industrie, le Commerce et le Tourisme**		43 874 100 $	

Note (3) – En plus de cette somme, un montant de 54 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 86 000 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente d'association Canada-Manitoba sur le tourisme, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 270 000 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 430 000 $. Le total du montant autorisé est donc de 700 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

JUSTICE (IV)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

3 973 000 $	1.	Administration et finances	3 735 700 $
56 203 800	2.	Division des procureurs de la Couronne	58 998 400
5 180 100	3.	Services juridiques	3 329 900
47 720 200	4.	Services correctionnels	51 363 500
23 348 000	5.	Tribunaux	24 041 000
22 596 900	6.	Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens	24 407 200
159 022 000 $ *		**Total des crédits pour la Justice**	**165 875 700 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	158 235 100 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	661 300
Transfert de fonctions venant de :	
- Services à la famille	169 200
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(43 600)
Crédits 1991-1992 après rajustement	159 022 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

JUSTICE (IV)

Dépenses de fonctionnement courantes

3 973 000 $	........1.	Administration et finances		3 735 700 $	95
		Direction, orientation de la politique et coordination des programmes du ministère. Appui administratif offert à toutes les divisions opérationnelles dans les domaines suivants : élaboration de la politique et planification, planification financière, centralisation des services financiers, comptables et budgétaires, gestion des ressources humaines, gestion des archives, mise au point de systèmes et de services d'informatique.			
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
320 500 $		(1) Salaires	334 400 $		
62 900		(2) Autres dépenses	92 900		
383 400 $			427 300 $		
		(c) Politique, planification et projets spéciaux			
263 200 $		(1) Salaires	288 500 $		
146 400		(2) Autres dépenses	144 900		
409 600 $			433 400 $		
		(d) Services administratifs et financiers			
942 200 $		(1) Salaires	989 800 $		
125 400		(2) Autres dépenses	124 100		
1 067 600 $			1 113 900 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
575 200 $		(1) Salaires	649 400 $		
35 700		(2) Autres dépenses	33 200		
610 900 $			682 600 $		
		(f) Services d'informatique			
634 300 $		(1) Salaires	664 000 $		
394 100		(2) Autres dépenses	393 900		
1 028 400 $			1 057 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°

JUSTICE (IV) (suite)

		(g) Enquête publique sur l'administration de la justice et les Autochtones			
112 700 $		(1) Salaires	...... $		
339 800		(2) Autres dépenses	......		
452 500 $			...... $		
56 203 800 $	........2.	Division des procureurs de la Couronne		58 998 400 $	96

La Division s'occupe de l'administration de la justice criminelle. La Direction des procureurs de la Couronne poursuit les auteurs d'actes criminels en conformité avec les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales. Le Bureau du médecin légiste, en conformité avec la Loi sur les enquêtes médico-légales, enquête sur toute mort subite, violente et inexpliquée, se produisant au Manitoba. La Commission d'examen, créée en vertu du Code criminel du Canada, étudie le cas des personnes qui sont détenues en vertu d'un mandat du lieutenant-gouverneur, ou qui sont déclarées inaptes à subir leur procès ou réputées non coupables pour cause d'aliénation mentale. Les services de police de la province font appliquer la loi et fournissent un service municipal de police à de nombreuses petites localités; la G.R.C. assure nombre de ces services aux termes de contrats conclus avec la Province. La Direction des services chargés de l'application de la loi voit à la supervision et à la coordination des activités de la G.R.C., des corps de police municipaux, des enquêteurs privés, des gardes de sécurité et des agents de police spéciaux. La Division est également responsable du programme fédéral de contrôle des armes à feu. La Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels a pour rôle de rembourser certaines dépenses auxquelles doivent faire face lesdites victimes.

		(a) Direction des procureurs de la Couronne			
5 075 200 $		(1) Salaires	5 513 700 $		
593 500		(2) Autres dépenses	631 400		
566 800		(3) Programmes et subventions	466 800		
6 235 500 $			6 611 900 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
		(b) Bureau du médecin légiste			
231 300 $		(1) Salaires	350 000 $		
830 500		(2) Autres dépenses	775 200		
1 061 800 $			1 125 200 $		
		(c) Commission d'examen			
34 400 $		(1) Salaires	35 600 $		
15 200		(2) Autres dépenses	60 200		
49 600 $			95 800 $		
45 800 000 $		(d) Services de police de la province	47 745 800 $		
		(e) Direction des services chargés de l'application de la loi			
521 100 $		(1) Salaires	428 900 $		
147 400		(2) Autres dépenses	102 200		
150 000		(3) Subventions	150 000		
		(Somme récupérable du Canada : 283 000 $)			
818 500 $			681 100 $		
2 238 400 $		(f) Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels	2 738 600 $		
5 180 100 $	3.	Services juridiques		3 329 900 $	97
		La Division offre des services juridiques spécialisés. La direction du Conseiller législatif apporte un appui administratif et juridique au Gouvernement et aux députés dans la rédaction des projets de loi et des règlements dans les deux langues officielles, et veille à la publication des lois et règlements adoptés. La Direction du contentieux civil donne des avis juridiques à tous les ministères et organismes gouvernementaux sur tout ce qui relève du droit civil. La Direction du droit de la famille assure un soutien administratif et juridique au Gouvernement en ce qui a trait à ses programmes d'exécution des ordonnances alimentaires et de protection de l'enfance, et aide à l'élaboration de lois se rapportant au droit de la famille. La Direction du droit constitutionnel fournit aux ministères un service de consultation et des services juridiques, y inclus la représentation en cour. La Commission manitobaine de réforme du droit conseille le Gouvernement sur la mise à jour et l'amélioration des lois manitobaines.			
		(a) Administration et programmes spéciaux			
106 000 $		(1) Salaires	113 000 $		
17 000		(2) Autres dépenses	17 000		
123 000 $			130 000 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

JUSTICE (IV) (suite)

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		(b) Contentieux civil			
1 637 800 $		(1) Salaires	1 693 000 $		
131 000		(2) Autres dépenses	131 000		
1 768 800 $			1 824 000 $		
. . . . .		(3) Moins : Somme récupérable d'autres postes ...	1 824 000		
1 768 800 $			. . . . . $		
		(c) Conseiller législatif			
1 222 700 $		(1) Salaires	1 270 100 $		
354 900		(2) Autres dépenses	342 100		
1 577 600 $			1 612 200 $		
		(d) Commission manitobaine de réforme du droit			
266 600 $		(1) Salaires	276 500 $		
126 300		(2) Autres dépenses	118 800		
392 900 $			395 300 $		
		(e) Droit de la famille			
446 000 $		(1) Salaires	462 400 $		
50 700		(2) Autres dépenses	50 700		
496 700 $			513 100 $		
		(f) Droit constitutionnel			
454 400 $		(1) Salaires	592 600 $		
86 700		(2) Autres dépenses	86 700		
280 000		(3) Groupe de travail manitobain sur la constitution	. . . . .		
821 100 $			679 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

JUSTICE (IV) (suite)

47 720 200 $	4.	Services correctionnels		**51 363 500 $**	**9**
		La Division offre, pour tout le Manitoba, des services correctionnels en établissement et au sein de la collectivité. La Direction des services correctionnels pour adultes est chargée du soin et du contrôle des contrevenants adultes condamnés à une incarcération maximale de deux ans moins un jour, ou qui demeurent en détention en attendant une décision d'un tribunal. Les Centres correctionnels pour adolescents sont chargés du soin et du contrôle des jeunes délinquants soumis à certaines décisions de garde ou qui demeurent en détention en attendant une décision d'un tribunal. Les Services correctionnels communautaires sont chargés de la prestation de services correctionnels dans la collectivité à l'intention des jeunes contrevenants et des contrevenants adultes, et de l'administration du Programme de substitution d'amende.			
		(a) Administration			
509 400 $		(1) Salaires	561 900 $		
168 400		(2) Autres dépenses	165 900		
		(Somme récupérable du Canada : 84 000 $)			
677 800 $			727 800 $		
		(b) Services correctionnels pour adultes			
24 013 100 $		(1) Salaires	26 007 700 $		
5 294 900		(2) Autres dépenses	5 758 200		
498 700		(3) Organismes externes et maisons de transition	498 700		
29 806 700 $			32 264 600 $		
170 700		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	170 700		
29 636 000 $			32 093 900 $		
		(c) Centres correctionnels pour adolescents			
8 095 800 $		(1) Salaires	8 558 700 $		
1 220 500		(2) Autres dépenses	1 234 500		
		(Somme récupérable du Canada : 4 200 000 $)			
9 316 300 $			9 793 200 $		
		(d) Services correctionnels communautaires			
6 023 000 $		(1) Salaires	6 406 200 $		
841 100		(2) Autres dépenses	839 700		
1 226 000		(3) Élaboration des programmes	1 502 700		
		(Somme récupérable du Canada : 1 400 000 $)			
8 090 100 $			8 748 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
23 348 000 $	5.	Tribunaux		24 041 000 $	99
		La Division est chargée de l'administration des tribunaux fédéraux et provinciaux et soutient tout l'appareil judiciaire en vue de la résolution des questions se rapportant : à des actes criminels prévus par les lois provinciales, le Code criminel du Canada et d'autres lois fédérales; à des délits qui relèvent des autorités provinciales ou municipales; aux litiges en matière civile et familiale et aux faillites.			
		(a) Administration judiciaire et services connexes			
3 054 700 $		(1) Salaires	3 203 700 $		
608 300		(2) Autres dépenses	969 400		
		(Somme récupérable du Canada : 276 500 $)			
3 663 000 $			4 173 100 $		
		(b) Tribunaux de Winnipeg			
6 762 200 $		(1) Salaires	6 484 000 $		
1 197 500		(2) Autres dépenses	1 277 200		
7 959 700 $			7 761 200 $		
		(c) Tribunaux régionaux			
3 594 500 $		(1) Salaires	3 585 900 $		
1 468 500		(2) Autres dépenses	1 518 100		
5 063 000 $			5 104 000 $		
		(d) Services judiciaires			
6 268 800 $		(1) Salaires	6 610 800 $		
393 500		(2) Autres dépenses	391 900		
6 662 300 $			7 002 700 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		JUSTICE (IV) (suite)			
22 596 900 $	6.	Protection des droits des particuliers et des droits relatifs aux biens		**24 407 200 $**	**100**
		La Division veille à la protection des nombreux droits des particuliers et des droits relatifs aux biens prévus par la loi. L'Aide juridique protège les droits reconnus par la loi de ceux qui ne peuvent se permettre le secours d'un avocat. La Commission des droits de la personne du Manitoba veille à l'application du Code des droits de la personne du Manitoba et met l'accent sur l'égalité des chances en vue de réduire la discrimination dans la province. Le Curateur public gère les biens des personnes décédées et représente les intérêts des enfants et des déficients mentaux. Le Bureau des titres fonciers et le Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels enregistrent des droits sur des biens réels et sur des biens personnels.			
		(a) Commission des droits de la personne du Manitoba			
957 900 $		(1) Salaires	1 045 500 $		
276 900		(2) Autres dépenses	276 600		
1 234 800 $			1 322 100 $		
		(b) Aide juridique Canada-Manitoba			
3 990 500 $		(1) Salaires	4 454 000 $		
7 091 800		(2) Autres dépenses	7 966 800		
		(Somme récupérable du Canada : 5 435 000 $)			
11 082 300 $			12 420 800 $		
		(c) Curateur public			
2 315 400 $		(1) Salaires	2 485 200 $		
608 800		(2) Autres dépenses	632 300		
2 924 200 $			3 117 500 $		
		(d) Bureau des titres fonciers			
5 212 000 $		(1) Salaires	5 401 200 $		
1 057 400		(2) Autres dépenses	1 054 600		
6 269 400 $			6 455 800 $		
		(e) Bureau d'enregistrement des sûretés relatives aux biens personnels			
581 100 $		(1) Salaires	605 700 $		
505 100		(2) Autres dépenses	485 300		
1 086 200 $			1 091 000 $		
159 022 000 $		**Total des crédits pour la Justice**		**165 875 700 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

TRAVAIL (XI)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

415 500 $	1.	Haute direction	442 000 $
14 812 000	2.	Programmes	15 669 400
570 000	3.	Programmes spéciaux	570 000
15 797 500 $ *		Total des crédits pour le Travail	16 681 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	16 124 100 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	100 100
Transfert de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	41 100
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(104 600)
- Développement rural	(363 200)
Crédits 1991-1992 après rajustement	15 797 500 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

TRAVAIL (XI)

Dépenses de fonctionnement courantes

415 500 $	1.	Haute direction		**442 000 $**	**101**
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
310 900 $		(1) Salaires	341 900 $		
84 000		(2) Autres dépenses	79 500		
394 900 $			421 400 $		
14 812 000 $	2.	Programmes		**15 669 400 $**	**102**
		Responsabilités : service central de gestion pour les programmes du ministère; services d'inspection et de réglementation dans le domaine de la sécurité des édifices et de divers équipements mécaniques, électriques et techniques; inspections, enquêtes, formation et activités connexes liées à la prévention des incendies au Manitoba; services de conciliation et de médiation mis à la disposition du patronat et des travailleurs; incitation à l'instauration, l'expansion et l'amélioration des régimes de retraite, et protection des droits actuels des employés dans ce domaine; aide à l'établissement de l'égalité des salaires au Manitoba; aide à la formation d'ouvriers qualifiés; étude des demandes adressées à la Commission du travail du Manitoba; services de prévention, de détection et d'élimination des dangers en milieu de travail qui risquent de compromettre la santé et la sécurité des travailleurs; aide aux accidentés du travail en matière de demandes d'indemnisation; application des normes en matière de conditions d'emploi; programmes d'adaptation de la main-d'oeuvre.			
		(a) Services de gestion			
1 239 700 $		(1) Salaires	1 352 600 $		
169 000		(2) Autres dépenses	164 000		
1 408 700 $			1 516 600 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
		(b) Administration de la division du Travail			
145 500 $		(1) Salaires	153 500 $		
23 700		(2) Autres dépenses	28 700		
169 200 $			182 200 $		
		(c) Direction mécanique et technique			
1 397 400 $		(1) Salaires	1 493 600 $		
285 900		(2) Autres dépenses	281 400		
		(Somme récupérable du Canada : 60 000 $)			
1 683 300 $			1 775 000 $		
		(d) Prévention des incendies			
1 460 300 $		(1) Salaires	1 509 300 $		
1 149 600		(2) Autres dépenses	1 251 200		
2 609 900 $			2 760 500 $ (1)		
		(e) Services de conciliation et de médiation			
373 200 $		(1) Salaires	398 100 $		
46 300		(2) Autres dépenses	53 300		
419 500 $			451 400 $		
		(f) Commission manitobaine des pensions			
250 000 $		(1) Salaires	262 300 $		
58 200		(2) Autres dépenses	55 700		
308 200 $			318 000 $		
		(g) Bureau de contrôle de l'égalité des salaires			
188 500 $		(1) Salaires	157 800 $		
93 500		(2) Autres dépenses	79 500		
282 000 $			237 300 $		
		(h) Apprentissage et formation			
987 800 $		(1) Salaires	1 041 200 $		
126 900		(2) Autres dépenses	124 400		
1 114 700 $			1 165 600 $		

Note (1) – Cette somme est récupérable du Fonds de prévention des incendies. Les montants récupérés sont versés au Trésor.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		TRAVAIL (XI) (suite)			
		(j) Commission du travail du Manitoba			
489 200 $		(1) Salaires	514 100 $		
217 800		(2) Autres dépenses	215 300		
707 000 $			729 400 $		
		(k) Sécurité et hygiène du travail			
2 746 100 $		(1) Salaires	2 934 400 $		
699 700		(2) Autres dépenses	690 700		
		(Somme récupérable du Canada : 100 000 $)			
3 445 800 $			3 625 100 $		
		(m) Bureau des conseillers des travailleurs			
400 300 $		(1) Salaires	502 900 $		
50 500		(2) Autres dépenses	50 500		
450 800 $			553 400 $		
		(n) Normes d'emploi			
1 372 600 $		(1) Salaires	1 501 000 $		
137 200		(2) Autres dépenses	149 200		
1 509 800 $			1 650 200 $		
		(p) Adaptation de la main-d'oeuvre			
285 100 $		(1) Salaires	302 700 $		
418 000		(2) Autres dépenses	402 000		
703 100 $			704 700 $		
570 000 $	........3.	Programmes spéciaux		**570 000 $**	**103**
		Versement de salaires aux employés en vertu du Fonds de paiement des salaires			
570 000 $		(a) Fonds de paiement des salaires	570 000 $		
15 797 500 $		**Total des crédits pour le Travail**		**16 681 400 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

RESSOURCES NATURELLES (XII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

4 075 600 $	1.	Administration et finances	4 107 100 $
31 291 500	2.	Opérations régionales	31 199 700
43 419 600	3.	Gestion des ressources	43 553 200
78 786 700 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	**78 860 000 $**

Dépenses en capital

4 598 900	4.	Dépenses en capital	5 639 300

Programmes financés par des revenus de loteries

500 000	5.	Programmes financés par des revenus de loteries	500 000
83 885 600 $ *		**Total des crédits pour les Ressources naturelles**	**84 999 300 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	83 974 600 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	384 500
Transfert de fonctions venant de :	
- Environnement	45 100
- Voirie et Transport	70 000
Transfert de fonctions allant à :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(145 600)
- Affaires du Nord	(442 000)
Transfert de crédits allant à :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente d'association Canada-Manitoba en foresterie	(1 000)
Crédits 1991-1992 après rajustement	83 885 600 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
4 075 600 $	1.	Administration et finances Élaboration de la politique et des programmes, et services de gestion : services financiers, gestion des ressources humaines, services d'informatique, de vérification, d'évaluation des programmes et de soutien administratif pour le ministère.		4 107 100 $	104
20 600 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
251 700 $		(1) Salaires	267 400 $		
87 800		(2) Autres dépenses	87 800		
339 500 $			355 200 $		
75 000 $		(c) Société Odyssées manitobaines ltée	75 000 $		
		(d) Services financiers			
918 300 $		(1) Salaires	967 000 $		
217 200		(2) Autres dépenses	214 400		
1 135 500 $			1 181 400 $		
		(e) Gestion des ressources humaines			
923 900 $		(1) Salaires	982 500 $		
159 900		(2) Autres dépenses	153 500		
1 083 800 $			1 136 000 $		
		(f) Coordination des systèmes			
177 800 $		(1) Salaires	187 900 $		
39 900		(2) Autres dépenses	36 100		
217 700 $			224 000 $		
		(g) Services administratifs			
820 900 $		(1) Salaires	793 900 $		
161 400		(2) Autres dépenses	143 900		
982 300 $			937 800 $		
		(h) Vérification interne et évaluation des programmes			
209 300 $		(1) Salaires	165 200 $		
11 900		(2) Autres dépenses	11 900		
221 200 $			177 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
31 291 500 $	2.	Opérations régionales		31 199 700 $	105
		À l'échelle locale, coordination de la mise en oeuvre des programmes et de la prestation des services ayant trait aux ressources naturelles. Mise en application de la législation et de la politique. Intervention d'urgence en cas d'incendie, d'inondation et de sécheresse.			
		(a) Bureau principal des opérations			
1 892 400 $		(1) Salaires	1 776 500 $		
1 274 200		(2) Autres dépenses	1 310 000		
140 200		(3) Lutte contre les dégâts causés par la faune	142 100		
3 306 800 $			3 228 600 $		
260 000		(4) Moins : Somme récupérable d'autres postes	260 000		
		(Somme récupérable du Canada : 15 000 $)			
3 046 800 $			2 968 600 $		
		(b) Région du Nord-Ouest			
1 795 000 $		(1) Salaires	1 841 400 $		
559 400		(2) Autres dépenses	540 300		
2 354 400 $			2 381 700 $		
		(c) Région du Nord-Est			
1 707 200 $		(1) Salaires	1 808 100 $		
766 400		(2) Autres dépenses	745 000		
2 473 600 $			2 553 100 $		
		(d) Région du Centre			
5 271 700 $		(1) Salaires	5 220 800 $		
1 376 100		(2) Autres dépenses	1 352 700		
6 647 800 $			6 573 500 $		
		(e) Région de l'Est			
2 366 100 $		(1) Salaires	2 470 700 $		
670 200		(2) Autres dépenses	650 400		
3 036 300 $			3 121 100 $		
		(f) Région de l'Ouest			
3 796 100 $		(1) Salaires	3 961 100 $		
1 053 700		(2) Autres dépenses	1 030 400		
4 849 800 $			4 991 500 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(g) Élaboration et évaluation de programmes de lutte contre les incendies			
276 000 $		(1) Salaires	288 400 $		
227 400		(2) Autres dépenses	225 900		
20 400		(3) Subventions	20 400		
523 800 $			534 700 $		
		(h) Programme de préparation à la lutte contre les incendies			
1 672 100 $		(1) Salaires	1 613 800 $		
3 345 000		(2) Autres dépenses	3 040 600		
5 017 100 $			4 654 400 $		
		(j) Programme d'intervention en hélicoptère contre les incendies			
286 500 $		(1) Salaires	313 300 $		
1 756 900		(2) Autres dépenses	1 785 900		
2 043 400 $			2 099 200 $		
		(k) Programme d'intervention contre les incendies			
228 800 $		(1) Salaires	198 500 $		
1 069 700		(2) Autres dépenses	1 123 400		
1 298 500 $			1 321 900 $		
43 419 600 $	........3.	Gestion des ressources		43 553 200 $	106
		Gestion des ressources naturelles du Manitoba (ressources hydriques, terres domaniales, poissons, faune, forêts et parcs) conformément aux principes du développement durable. Élaboration de lois, de politiques et de programmes visant la répartition et l'exploitation des ressources naturelles. Service provincial centralisé : levés officiels et directeurs, cartes géographiques et topographiques, télédétection.			
		(a) Ressources hydriques			
456 300 $		(1) Administration	463 000 $		
		290 800 $ (a) Salaires .... 302 500 $			
		115 500 (b) Autres dépenses ... 110 500			
		50 000 (c) Subventions 50 000			
488 600		(2) Permis et autorisations	499 800		
		452 600 $ (a) Salaires .... 463 800 $			
		36 000 (b) Autres dépenses ... 36 000			

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
5 752 500 $		(3) Aménagement hydraulique		5 648 200 $	
		1 807 300 $ (a) Salaires	1 643 500 $		
		164 100 (b) Autres dépenses ...	162 100		
		3 836 100 (c) Entretien des voies d'eau	3 897 600		
		5 807 500 $	5 703 200 $		
		55 000 (d) Moins : Somme récupérable d'autres postes	55 000		
		(Somme récupérable du Canada : 35 000 $)			
2 128 100		(4) Service hydrotechnique		2 158 400	
		1 172 800 $ (a) Salaires	1 207 800 $		
		955 300 (b) Autres dépenses ...	950 600		
8 825 500 $				8 769 400 $	
		(b) Parcs et réserves naturelles			
853 300 $		(1) Administration		876 500 $	
		540 100 $ (a) Salaires	563 300 $		
		181 500 (b) Autres dépenses ...	181 500		
		131 700 (c) Subventions	131 700		
741 200		(2) Gestion et développement		711 500	
		551 800 $ (a) Salaires	525 200 $		
		189 400 (b) Autres dépenses ...	186 300		
363 000		(3) Programmes................................		341 300	
		303 000 $ (a) Salaires	281 300 $		
		60 000 (b) Autres dépenses ...	60 000		
10 591 500		(4) Entretien et exploitation des parcs		11 182 600	
		7 711 400 $ (a) Salaires	8 209 500 $		
		2 880 100 (b) Autres dépenses ...	2 973 100		
463 400		(5) Services aux visiteurs		389 100	
		395 000 $ (a) Salaires	323 800 $		
		68 400 (b) Autres dépenses ...	65 300		
13 012 400 $				13 501 000 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(c) Terres			
189 900 $		(1) Administration		191 200 $	
		163 900 $ (a) Salaires	165 200 $		
		20 000 (b) Autres dépenses ...	20 000		
		6 000 (c) Subventions	6 000		
718 100		(2) Gestion des terres domaniales		701 700	
		566 300 $ (a) Salaires	549 900 $		
		151 800 (b) Autres dépenses ...	151 800		
486 700		(3) Registre des terres domaniales		497 600	
		289 800 $ (a) Salaires	300 700 $		
		196 900 (b) Autres dépenses ...	196 900		
1 394 700 $				1 390 500 $	
		(d) Forêts			
687 400 $		(1) Administration		715 000 $	
		573 900 $ (a) Salaires	604 100 $		
		87 500 (b) Autres dépenses ...	84 900		
		26 000 (c) Subventions	26 000		
845 400		(2) Aménagement des forêts		878 200	
		699 900 $ (a) Salaires	732 700 $		
		145 500 (b) Autres dépenses ...	145 500		
3 675 100		(3) Sylviculture		3 214 600	
		694 200 $ (a) Salaires	733 100 $		
		2 980 900 (b) Autres dépenses ...	2 481 500		
1 938 700		(4) Protection des forêts		1 988 000	
		657 900 $ (a) Salaires	694 700 $		
		1 280 800 (b) Autres dépenses ...	1 293 300		
2 754 500		(5) Entente d'association Canada-Manitoba en foresterie .... (Somme récupérable du Canada : 479 200 $)		2 773 100	(1)
9 901 100 $				9 568 900 $	

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 693 300 $ est inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente d'association Canada-Manitoba en foresterie, ce qui porte le montant total autorisé, pour ce poste, à 3 466 400 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
		(e) Pêche			
514 000 $		(1) Administration		526 900 $	
		416 200 $ (a) Salaires	431 700 $		
		91 800 (b) Autres dépenses ...	89 200		
		6 000 (c) Subventions	6 000		
849 800		(2) Pisciculture		885 000	
		600 200 $ (a) Salaires	635 400 $		
		249 600 (b) Autres dépenses ...	249 600		
367 100		(3) Aménagement de l'habitat des poissons........		380 500	
		292 000 $ (a) Salaires	305 100 $		
		75 100 (b) Autres dépenses ...	75 400		
346 300		(4) Gestion de la pêche commerciale et sportive		357 300	
		266 100 $ (a) Salaires	277 000 $		
		80 200 (b) Autres dépenses ...	80 300		
260 000		(5) Aide au transport pour les pêcheurs du Nord		250 000	
2 337 200 $				2 399 700 $	
		(f) Faune			
558 700 $		(1) Administration		558 400 $	
		283 000 $ (a) Salaires	284 900 $		
		84 700 (b) Autres dépenses ...	82 500		
		191 000 (c) Subventions	191 000		
399 600		(2) Gestion du gibier		395 900	
		316 900 $ (a) Salaires	321 200 $		
		82 700 (b) Autres dépenses ...	74 700		
1 376 100		(3) Aménagement de l'habitat		1 456 300	
		452 100 $ (a) Salaires	471 900 $		
		396 000 (b) Autres dépenses ...	380 400		
		528 000 (c) Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols	604 000 (2)		

Note (2) – En plus de cette somme, un montant de 151 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 27 000 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 755 000 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 135 000 $. Le total du montant autorisé pour le ministère est donc de 890 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
523 500 $		(4) Gestion des espèces en voie d'extinction et non considérées comme gibier		532 200 $	
		393 500 $ (a) Salaires	410 600 $		
		130 000 (b) Autres dépenses ...	121 600		
948 200		(5) Contrôle de l'industrie de la fourrure et du commerce des ressources fauniques		962 100	
		533 400 $ (a) Salaires	559 000 $		
		324 900 (b) Autres dépenses ...	313 200		
		89 900 (c) Subventions	89 900		
		(Somme récupérable du Canada : 342 400 $)			
470 600		(6) Entente Canada-Manitoba sur la prévention des dommages causés aux récoltes par la sauvagine		474 500	
		(Somme récupérable du Canada : 258 400 $)			
4 276 700 $				4 379 400 $	
		(g) Coordination de la politique			
547 900 $		(1) Salaires		574 100 $	
41 800		(2) Autres dépenses		35 300	
5 000		(3) Subventions		5 000	
594 700 $				614 400 $	
		(h) Levés et cartographie			
391 100 $		(1) Administration		358 600 $	
		341 000 $ (a) Salaires	330 500 $		
		50 100 (b) Autres dépenses ...	48 100		
		391 100 $	378 600 $		
		. . . . . (c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	20 000		
626 500		(2) Service des levés		581 500	
		662 000 $ (a) Salaires	692 400 $		
		259 500 (b) Autres dépenses ...	239 100		
		921 500 $	931 500 $		
		295 000 (c) Moins : Somme récupérable d'autres postes	350 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)			
500 700 $		(3) Service de cartographie		509 700 $	
		603 900 $ (a) Salaires	466 100 $		
		121 700 (b) Autres dépenses ...	104 200		
		725 600 $ (c) Moins : Somme récupérable d'autres	570 300 $		
		224 900 postes	60 600		
659 000		(4) Distribution des cartes et télédétection		668 000	
		468 100 $ (a) Salaires	481 600 $		
		375 900 (b) Autres dépenses ...	371 400		
		844 000 $ (c) Moins : Somme récupérable d'autres	853 000 $		
		185 000 postes	185 000		
590 600		(5) Gestion des données		565 000	
		446 300 $ (a) Salaires	421 900 $		
		144 300 (b) Autres dépenses ...	143 100		
2 767 900 $				2 682 800 $	
189 400 $		(j) Unité de coordination du développement durable		177 100 $	
100 000 $		(k) Fonds de mise en valeur du patrimoine écologique ..		50 000 $	
20 000 $		(m) Subvention à l'Institut des ressources naturelles .		20 000 $	
78 786 700 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**78 860 000 $**	
		Dépenses en capital			
4 598 900 $	4.	Dépenses en capital		**5 639 300 $**	**107**
4 598 900 $		(a) Acquisition et construction de biens corporels .... (Somme récupérable du Canada : 30 800 $)	5 639 300 $ (3)		

(3) - En plus de cette somme, un montant de 151 000 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes et un montant de 27 000 $ pour les Dépenses en capital sont inclus dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour l'Entente Canada-Manitoba sur la conservation des sols, ce qui porte le montant des crédits pour les Dépenses de fonctionnement courantes à un total de 755 000 $ et le montant des crédits pour les Dépenses en capital à un total de 135 000 $. Le total du montant autorisé pour le ministère est donc de 890 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

RESSOURCES NATURELLES (XII) (suite)

Programmes financés par des revenus de loteries

500 000 $	5.	Programmes financés par des revenus de loteries		500 000 $	100
	250 000 $	(a) Fonds spécial de conservation	250 000 $		
	250 000	(b) Fonds d'aide aux espèces en voie d'extinction	250 000		
83 885 600 $		Total des crédits pour les Ressources naturelles		84 999 300 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

AFFAIRES DU NORD (XIX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

2 342 200 $	1.	Administration et finances	3 077 800 $
8 154 700	2.	Développement des administrations locales	8 742 200
1 956 700	3.	Gestion et coordination	3 992 300
2 038 600	4.	Secrétariat des affaires autochtones	1 956 600
14 492 200 $		**Total des dépenses de fonctionnement**	**17 768 900 $**

Dépenses en capital

2 905 100	5.	Dépenses en capital	2 614 600
17 397 300 $ *		**Total des crédits pour les Affaires du Nord**	**20 383 500 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	16 969 400 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	37 600
Transfert de fonctions venant de :	
– Ressources naturelles	442 000
Transfert de fonctions allant à :	
– Culture, Patrimoine et Citoyenneté	(6 500)
– Développement rural	(45 200)
Crédits 1991-1992 après rajustement	17 397 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

AFFAIRES DU NORD (XIX)

Dépenses de fonctionnement courantes

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
2 342 200 $	1.	Administration et finances		3 077 800 $	109
		Direction, contrôle, planification et coordination de la politique et des programmes; soutien administratif du ministère, ainsi que des communautés éloignées et de celles du Nord, dans les domaines suivants : budget, dépenses et ententes de partage des coûts.			
10 300 $		(a) Traitement du ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
451 600 $		(1) Salaires	460 200 $		
131 300		(2) Autres dépenses	131 300		
582 900 $			591 500 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
407 700 $		(1) Salaires	425 100 $		
75 700		(2) Autres dépenses	72 600		
483 400 $			497 700 $		
		(d) Fonds des Affaires du Nord			
117 600 $		(1) Salaires	122 300 $		
6 000		(2) Autres dépenses	6 000		
123 600 $			128 300 $		
1 142 000 $		(e) Fonds de développement économique local	1 850 000 $		
8 154 700 $	2.	Développement des administrations locales		8 742 200 $	110
		Services aux collectivités éloignées et à celles du Nord, dans le but de les aider à s'administrer elles-mêmes : aide financière et technique aux municipalités, sur place.			
		(a) Services de soutien des programmes et des opérations			
236 500 $		(1) Salaires	225 400 $		
75 200		(2) Autres dépenses	74 700		
4 209 800		(3) Service aux administrations locales	4 458 800		
48 600		(4) Programme local de mesures d'urgence	48 600		
. . . . .		(5) Formation locale	46 000		
656 300		(6) Services régionaux	692 300		
258 900		(7) Subventions	258 900		
. . . . .		(8) Programme du directeur des Loisirs	180 600		
5 485 300 $			5 985 300 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		(b) Région de Thompson			
370 000 $		(1) Salaires	386 200 $		
115 600		(2) Autres dépenses	115 100		
485 600 $			501 300 $		
		(c) Région du Pas			
245 700 $		(1) Salaires	218 200 $		
66 500		(2) Autres dépenses	66 000		
312 200 $			284 200 $		
		(d) Région de Dauphin			
322 200 $		(1) Salaires	336 100 $		
80 000		(2) Autres dépenses	79 500		
402 200 $			415 600 $		
		(e) Région de Selkirk			
402 000 $		(1) Salaires	441 000 $		
126 500		(2) Autres dépenses	126 000		
528 500 $			567 000 $		
		(f) Service technique			
371 100 $		(1) Salaires	383 700 $		
72 100		(2) Autres dépenses	72 100		
443 200 $			455 800 $		
		(g) Service de vérification			
135 600 $		(1) Salaires	142 900 $		
20 000		(2) Autres dépenses	20 000		
155 600 $			162 900 $		
		(h) Services inter-régionaux			
271 200 $		(1) Salaires	299 200 $		
70 900		(2) Autres dépenses	70 900		
342 100 $			370 100 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Ré lut n
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
1 956 700 $	3.	Gestion et coordination		**3 992 300 $**	1
		Élaboration de lignes directrices, de programmes et de stratégies visant le développement du nord du Manitoba. Mise en oeuvre de la Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba, soutien aux entreprises et aide à l'industrie du riz sauvage, soutien accordé à la Commission de développement économique du nord du Manitoba.			
		(a) Coordination du développement du Nord			
325 700 $		(1) Salaires	312 200 $		
92 800		(2) Autres dépenses	90 900		
418 500 $			403 100 $		
		(b) Convention sur l'inondation des terres du nord du Manitoba			
128 600 $		(1) Salaires	175 900 $		
25 000		(2) Autres dépenses	25 000		
604 900		(3) Programmes des inondations dans le nord du Manitoba	1 990 900		
758 500 $			2 191 800 $		
		(c) Développement économique			
419 800 $		(1) Salaires	386 000 $		
109 900		(2) Autres dépenses	109 400		
250 000		(3) Projets d'entreprises privées	250 000		
779 700 $			745 400 $		
		(d) Commission de développement économique du nord du Manitoba			
. . . . . $		(1) Salaires	46 000 $		
. . . . .		(2) Autres dépenses	606 000		
. . . . . $			652 000 $		
2 038 600 $	4.	Secrétariat des affaires autochtones		**1 956 600 $**	
		Aide à l'élaboration de la politique; recherche et planification; analyse de la politique; négociations interprovinciales et fédérale-provinciale; organisation et coordination de diverses activités.			
465 600 $		(a) Salaires	485 500 $		
135 000		(b) Autres dépenses	133 100		
1 438 000		(c) Programmes de développement économique pour les Autochtones	1 338 000		
14 492 200 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**17 768 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		AFFAIRES DU NORD (XIX) (suite)			
		Dépenses en capital			
2 905 100 $	........5.	Dépenses en capital		2 614 600 $	113
2 570 100 $		(a) Localités du Nord	2 379 600 $		
335 000		(b) Routes d'accès aux localités éloignées et aux ressources	235 000		
17 397 300 $		Total des crédits pour les Affaires du Nord		20 383 500 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

1 114 600 $	1. Administration et finances	1 271 900 $
404 400	2. Commission municipale	410 900
98 300	3. Commission des droits de surface	99 000
380 500	4. Service provincial d'aménagement du territoire	395 100
48 936 500	5. Division des services de développement des administrations locales	48 013 900
5 389 800	6. Division du développement économique rural	5 606 400
56 324 100 $	**Total des dépenses de fonctionnement ....**	**55 797 200 $**

Dépenses en capital

9 514 100	7. Dépenses en capital	11 476 500

Programmes financés par des revenus de loteries

298 100	8. Programmes financés par des revenus de loteries	3 330 800
	298 100 $ Dépenses de fonctionnement courantes .... 2 330 800 $	
	. . . . . Dépenses en capital ... 1 000 000	

66 136 300 $ *	**Total des crédits pour le Développement rural ....**	**70 604 500 $**

DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)

*Conciliation

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	62 467 900 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	100 000
Transfert de fonctions venant de :	
- Travail	363 200
- Affaires du Nord	45 200
Transfert de crédits venant de :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de la mise en oeuvre de l'infrastructure préventive en cas de sécheresse	800 000
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de l'Entente d'association Canada-Manitoba sur l'infrastructure hydraulique des municipalités	2 360 000
Crédits 1991-1992 après rajustement	66 136 300 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Ré lut n
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
1 114 600 $	1.	Administration et finances		**1 271 900 $**	1
		Planification, gestion et contrôle de la politique et des programmes; coordination budgétaire et planification de la gestion; comptabilité, service de la paie, gestion des ressources humaines, et autres services administratifs.			
10 300 $		(a) Traitement du ministre	20 600 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
262 300 $		(1) Salaires	368 600 $		
81 900		(2) Autres dépenses	94 400		
344 200 $			463 000 $		
		(c) Bureau de Brandon			
89 800 $		(1) Salaires	100 600 $		
30 000		(2) Autres dépenses	30 000		
119 800 $			130 600 $		
		(d) Gestion des ressources humaines			
150 400 $		(1) Salaires	156 000 $		
11 400		(2) Autres dépenses	11 400		
161 800 $			167 400 $		
		(e) Services administratifs et financiers			
289 000 $		(1) Salaires	305 800 $		
189 500		(2) Autres dépenses	184 500		
478 500 $			490 300 $		
404 400 $	2.	Commission municipale		**410 900 $**	1
		Conformément aux dispositions législatives, examen des emprunts, de l'évaluation, de l'aménagement et d'autres questions et décisions rendues sur ces questions.			
339 400 $		(a) Salaires	346 200 $		
65 000		(b) Autres dépenses	64 700		
98 300 $	3.	Commission des droits de surface		**99 000 $**	1
		Règlement des différends, en conformité avec la Loi sur les droits de surface.			
69 300 $		(a) Salaires	71 000 $		
29 000		(b) Autres dépenses	28 000		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)			
380 500 $	4.	Service provincial d'aménagement du territoire Soutien administratif et technique au Conseil interministériel d'aménagement du territoire et au Comité du Cabinet sur l'utilisation des terres; application du processus d'approbation des subdivisions.		395 100 $	117
348 300 $		(a) Salaires	362 900 $		
32 200		(b) Autres dépenses	32 200		
48 936 500 $	5.	Division des services de développement des administrations locales Approche coordonnée en vue de la prestation de services aux administrations locales. Services complets d'évaluation destinés à toutes les corporations municipales, à l'exception de la Ville de Winnipeg, services consultatifs dans les domaines des finances et de l'administration, subventions aux municipalités et prestation de services d'informatique et de perfectionnement des systèmes destinés aux administrations municipales et au ministère.		48 013 900 $	118
		(a) Haute direction			
40 000 $		(1) Salaires	66 600 $		
24 000		(2) Autres dépenses	24 000		
64 000 $			90 600 $		
		(b) Direction de l'évaluation			
5 012 800 $		(1) Salaires	5 195 900 $		
637 800		(2) Autres dépenses	644 800		
5 650 600 $			5 840 700 $		
		(c) Services consultatifs et financiers			
1 019 400 $		(1) Salaires	1 074 700 $		
215 600		(2) Autres dépenses	340 100		
33 140 600		(3) Compensations d'impôt aux municipalités	34 166 200		
1 241 200		(4) Subventions au transport en commun	1 306 100		
14 800		(5) Subventions pour les célébrations de centenaires	14 800		
1 400 000		(6) Subventions aux corps policiers	1 400 000		
2 223 100		(7) Subventions d'aide globale	946 300		
39 254 700 $			39 248 200 $		
		(d) Recherche et systèmes			
935 800 $		(1) Salaires	856 200 $		
3 031 400		(2) Autres dépenses	1 978 200		
3 967 200 $			2 834 400 $		

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)			
5 389 800 $	6.	Division du développement économique rural .... Approche coordonnée concernant les programmes de développement rural du ministère. Services d'information et aide financière en vue de l'aménagement et de l'amélioration de l'infrastructure hydraulique et des réseaux d'égouts, services consultatifs et subventions destinés aux organismes de développement économique local ainsi que services de soutien en matière de gestion, de planification et de ressources destinés aux administrations locales et à leurs organismes dans les domaines suivants : développement communautaire, conservation et développement durable.		5 606 400 $	119
		(a) Haute direction			
72 900 $		(1) Salaires	96 300 $		
24 000		(2) Autres dépenses	24 000		
96 900 $			120 300 $		
		(b) Infrastructure			
1 166 500 $		(1) Salaires	1 218 900 $		
321 900		(2) Autres dépenses	290 900		
1 488 400 $			1 509 800 $		
		(c) Services de développement économique			
667 500 $		(1) Salaires	704 900 $		
64 000		(2) Autres dépenses	64 000		
503 200		(3) Subventions	596 200		
1 234 700 $			1 365 100 $		
		(d) Développement communautaire			
2 241 900 $		(1) Salaires	2 314 200 $		
327 900		(2) Autres dépenses	297 000		
2 569 800 $			2 611 200 $		
56 324 100 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		55 797 200 $	

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		DÉVELOPPEMENT RURAL (XIII) (suite)			
		Dépenses en capital			
9 514 100 $	7.	Dépenses en capital		11 476 500 $	120
		(a) Subventions pour des dépenses en capital :			
151 000 $		(1) Achat d'autobus	149 400 $		
850 000		(2) Amélioration des services d'approvisionnement en eau	475 000		
3 000 000		(3) Réseaux d'égouts et d'approvisionnement en eau	3 000 000		
2 360 000		(4) Entente d'association Canada-Manitoba sur l'infrastructure hydraulique des municipalités	4 051 200 (1)		
800 000		(5) Infrastructure préventive en cas de sécheresse	1 314 800 (2)		
1 953 100		(6) Districts de conservation	1 953 100		
400 000		(7) Revitalisation des centres	533 000		
		Programmes financés par des revenus de loteries			
298 100 $	8.	Programmes financés par des revenus de loteries		3 330 800 $	121
		Financement de programmes novateurs et d'initiatives stimulant le développement économique rural.			
		(a) Obligations de développement rural			
213 100 $		(1) Salaires	323 700 $		
85 000		(2) Autres dépenses	572 100		
298 100 $			895 800 $		
		(b) Initiatives stimulant le développement économique rural			
. . . . . $		(1) Salaires	55 000 $		
. . . . .		(2) Autres dépenses	880 000		
. . . . .		(3) Partenaires des jeunes	500 000		
. . . . .		(4) Dépenses en capital - Aménagement de l'infrastructure	1 000 000		
. . . . . $			2 435 000 $		
66 136 300 $		**Total des crédits pour le Développement rural**		70 604 500 $	

Note (1) - En plus, un montant de 1 012 800 $ est inclus dans la Mise en oeuvre de l'Entente d'association Canada-Manitoba sur l'infrastructure hydraulique des municipalités, ce qui porte le total du montant autorisé à 5 064 000 $.

Note (2) - En plus, un montant de 328 700 $ est inclus dans la Mise en oeuvre de l'infrastructure préventive en cas de sécheresse, ce qui porte le total du montant autorisé à 1 643 500 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolutio n°
		DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES AUX PERSONNES ÂGÉES (XXIV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
302 500 $	1.	Direction générale des services aux personnes âgées .... Services de soutien donnés au ministre délégué à la situation des personnes âgées et renseignements fournis aux personnes âgées sur les programmes gouvernementaux pour que celles-ci puissent s'en prévaloir plus facilement.		**263 900 $**	122
119 000 $		(a) Salaires	132 300 $		
183 500		(b) Autres dépenses	131 600		
302 500 $ *		**Total des crédits pour la Direction générale des services aux personnes âgées**		**263 900 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	281 500 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	1 000
Transfert de fonctions venant de :	
- Culture, Patrimoine et Citoyenneté	5 000
- Condition physique et Sport	15 000
Crédits 1991-1992 après rajustement	**302 500 $**

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

SITUATION DE LA FEMME (XXII)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

818 400 $	1.	Situation de la femme	900 900 $
818 400 $ *		**Total des crédits pour la Situation de la femme**	**900 900 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	813 300 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	5 100
Crédits 1991-1992 après rajustement	818 400 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		SITUATION DE LA FEMME (XXII)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
818 400 $	1.	Situation de la femme		**900 900 $**	12[illegible]
		(a) Conseil consultatif manitobain de la situation de la femme Par l'intermédiaire du ministre délégué à la situation de la femme, conseille le Gouvernement sur toute question se rapportant à ce domaine, avec pour objectif de progresser vers la participation égale des femmes dans notre société et de favoriser, à cette fin, les changements qu'il faut apporter à nos structures juridiques, sociales et économiques.			
147 500 $		(1) Salaires	162 000 $		
116 700		(2) Autres dépenses	116 500		
264 200 $			278 500 $		
		(b) Direction générale de la main-d'oeuvre féminine Collabore à l'évaluation des lois du Gouvernement, des lignes directrices et des programmes des ministères, afin de s'assurer qu'on y tient compte des préoccupations des femmes; appuie le ministre délégué à la situation de la femme; communique au public les informations pertinentes sur les dossiers gouvernementaux qui se rapportent à cette question; offre des services d'approche et de consultation en milieu rural grâce à deux bureaux régionaux.			
460 400 $		(1) Salaires	529 900 $		
93 800		(2) Autres dépenses	92 500		
554 200 $			622 400 $		
818 400 $		**Total des crédits pour la Situation de la femme**		**900 900 $**	

Exercice se terminant le 31 mars 1992			Exercice se terminant le 31 mars 1993

AFFAIRES URBAINES (XX)

Sommaire des programmes

Dépenses de fonctionnement courantes

464 700 $	1.	Administration et finances	493 000 $
45 700 000	2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg	46 622 000
3 882 700	3.	Coordination de la politique et gestion des ententes ...	982 400
50 047 400 $		Total des dépenses de fonctionnement	48 097 400 $

Dépenses en capital

18 967 600	4.	Dépenses en capital	21 845 000
69 015 000 $ *		Total des crédits pour les Affaires urbaines	69 942 400 $

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	68 025 300 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	6 200
Transfert de crédits venant de :	
- Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba à la suite de la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	983 500
Crédits 1991-1992 après rajustement	69 015 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
464 700 $	........1.	Administration et finances		**493 000 $**	124
		Fonctionnement du cabinet du ministre et du bureau du sous-ministre; gestion des ressources humaines, services financiers et autres services administratifs.			
10 300 $		(a) Traitement du ministre	10 300 $		
		(b) Cabinet du ministre et bureau du sous-ministre			
226 700 $		(1) Salaires	236 000 $		
38 500		(2) Autres dépenses	48 500		
265 200 $			284 500 $		
		(c) Services administratifs et financiers			
160 300 $		(1) Salaires	169 300 $		
28 900		(2) Autres dépenses	28 900		
189 200 $			198 200 $		
45 700 000 $	........2.	Aide financière à la Ville de Winnipeg		**46 622 000 $**(1)	125
		Subventions de fonctionnement courant à la Ville de Winnipeg.			
20 500 000 $		(a) Subvention inconditionnelle aux programmes en cours	20 910 000 $		
17 100 000		(b) Subvention aux transports urbains en commun	17 450 000		
8 100 000		(c) Subvention d'aide globale	8 262 000		
3 882 700 $	........3.	Coordination de la politique et gestion des ententes		**982 400 $**	126
		Formulation de la politique, conseils sur la planification urbaine, relations intergouvernementales avec la Ville de Winnipeg; paiement de la quote-part de la Province pour tenir compte des besoins économiques et sociaux de la Ville de Winnipeg.			
443 200 $		(a) Salaires	494 800 $		
118 200 $		(b) Autres dépenses	120 100 $		

Note (1) - En plus de cette somme, un montant de 19 400 000 $ est prévu dans les Dépenses en capital, ce qui porte le montant des subventions à la Ville de Winnipeg à un total de 66 022 000 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°
		AFFAIRES URBAINES (XX) (suite)			
		(c) Comité de révision des quartiers électoraux de Winnipeg			
34 000 $		(1) Salaires	. . . . . $		
56 000		(2) Autres dépenses	. . . . .		
90 000 $			. . . . . $		
		(d) Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
593 000 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	55 000 $		
1 899 300		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	182 500		
739 000		(3) Dépenses ministérielles	130 000		
3 231 300 $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 208 000 $)	367 500 $		
50 047 400 $		**Total des dépenses de fonctionnement**		**48 097 400 $**	
		Dépenses en capital			
18 967 600 $	4.	Dépenses en capital		**21 845 000 $**	127
14 900 000 $		(a) Aide financière à la Ville de Winnipeg	15 400 000 $		
20 000 $		(b) Aménagement des rives	. . . . . $		
		(c) Acquisition et construction de biens corporels – Nouvelle Entente Canada-Manitoba sur le centre de Winnipeg			
2 361 600 $		(1) Versements aux autres autorités participantes	1 280 000 $ (2)		
969 000		(2) Versements aux autres ministères provinciaux.	125 000		
717 000		(3) Dépenses ministérielles	40 000		
4 047 600 $		(Somme récupérable du Canada et de la Ville de Winnipeg : 100 900 $)	1 445 000 $		
. . . . . $		(d) Initiatives en milieu urbain	5 000 000 $		
69 015 000 $		**Total des crédits pour les Affaires urbaines**		**69 942 400 $**	

Note (2) – En plus de cette somme, un montant de 320 000 $ est prévu dans la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg. Le montant total des Dépenses en capital autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg s'élève donc à 1 765 000 $. En y ajoutant le total des Dépenses de fonctionnement autorisé pour la nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg, l'on obtient un grand total, à ce poste, de 2 132 500 $.

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

MISE EN OEUVRE DE CERTAINES

ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI)

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
3 948 000 $	........1.	Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba .... Dépenses provinciales liées aux activités entreprises dans le cadre de diverses ententes fédérales-provinciales.		**5 807 800 $**	**128**
20 000 $		(a) Entente d'association sur le tourisme	140 000 $		
		20 000 $ (1) Fonctionnement ...... 54 000 $			
		. . . . . (2) Capital 86 000			
. . . . .		(b) Entente sur l'aménagement urbain de Winnipeg	1 000 000		
		. . . . . $ (1) Capital .... 1 000 000 $			
590 400		(c) Nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	320 000		
		590 400 $ (1) Capital .... 320 000 $			
409 000		(d) Entente sur la conservation des sols	438 000		
		372 000 $ (1) Fonctionnement ...... 411 000 $			
		37 000 (2) Capital 27 000			
200 000		(e) Infrastructure préventive en cas de sécheresse ..	328 700		
		200 000 $ (1) Capital .... 328 700 $			
590 000		(f) Entente d'association sur l'infrastructure hydraulique des municipalités	1 012 800		
		590 000 $ (1) Capital .... 1 012 800 $			
1 000 000		(g) Programme d'adaptation des travailleurs âgés	1 000 000		
		1 000 000 $ (1) Fonctionnement ...... 1 000 000 $			
250 000		(h) Entente d'association sur les télécommunications	375 000		
		250 000 $ (1) Fonctionnement ...... 375 000 $			

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		MISE EN OEUVRE DE CERTAINES ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)			
688 600		(j) Entente d'association en foresterie		693 300	
		688 600 $ (1) Fonctionnement	693 300 $		
		(Somme récupérable du Canada :	119 800 $)		
200 000		(k) Entente sur l'exploitation minérale		200 000	
		200 000 $ (1) Fonctionnement	200 000 $		
. . . . .		(m) Entente-cadre sur la promotion des langues officielles		300 000	
		. . . . . $ (1) Fonctionnement	300 000 $		
		(Somme récupérable du Canada :	150 000 $)		
3 948 000 $ *		**Total des crédits pour la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba**		**5 807 800 $** (1)	

Note (1) - Le montant total autorisé pour la Mise en oeuvre de certaines ententes Canada-Manitoba, soit 5 807 800 $, se répartit ainsi : 4 033 300 $ pour les Dépenses de fonctionnement courantes, et 1 774 500 $ pour les Dépenses en capital.

MISE EN OEUVRE DE CERTAINES

ENTENTES CANADA-MANITOBA (XXVI) (suite)

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	9 348 200 $
Transfert de crédits venant de :	
- Énergie et Mines à la suite de l'Entente sur l'exploitation minérale	200 000
- Ressources naturelles à la suite de l'Entente d'association en foresterie	1 000
Transfert de crédits allant à :	
- Industrie, Commerce et Tourisme à la suite de :	
. l'Entente 1985-1990 sur le tourisme;	(1 377 700)
. l'Entente d'association sur le tourisme	(80 000)
- Développement rural à la suite de :	
. la mise en oeuvre de l'infrastructure préventive en cas de sécheresse;	(800 000)
. l'Entente d'association sur l'infrastructure hydraulique des municipalités	(2 360 000)
- Affaires urbaines à la suite de la Nouvelle Entente sur le centre de Winnipeg	(983 500)
Crédits 1991-1992 après rajustement	3 948 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°
		INITIATIVES CONCERNANT L'ADMINISTRATION DE LA JUSTICE ET LES AUTOCHTONES (XXXVI)		
..... $	1.	Initiatives concernant l'administration de la justice et les Autochtones .... Fonds destinés à l'élaboration et à la mise en oeuvre de diverses initiatives concernant l'administration de la justice et les Autochtones.	1 000 000 $	129
..... $ *		**Total des crédits pour les initiatives concernant l'administration de la justice et les Autochtones**	**1 000 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	..... $
Crédits 1991-1992 après rajustement	..... $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Détails des crédits votés	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		ALLOCATION POUR LES PERTES SUBIES ET LES DÉPENSES FAITES PAR LES SOCIÉTÉS DE LA COURONNE ET D'AUTRES ORGANISMES GOUVERNEMENTAUX (XXXV)			
		Dépenses de fonctionnement courantes			
7 700 000 $	1.	Allocation pour les pertes et les dépenses		**5 400 000 $**	**130**
		Financement des pertes subies et des dépenses faites par les sociétés de la Couronne, les organismes, commissions et conseils gouvernementaux pour lesquelles aucun crédit n'est prévu ailleurs dans le présent budget.			
3 600 000 $		Commission d'indemnisation des victimes d'actes criminels	1 200 000 $		
300 000		Manitoba Potash Corporation	200 000		
3 800 000		Manitoba Properties Inc.	4 000 000		
7 700 000 $ *		**Total des crédits pour les Pertes subies et les dépenses faites par les sociétés de la Couronne et d'autres organismes gouvernementaux**		**5 400 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	7 700 000 $
Crédits 1991-1992 après rajustement	7 700 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso- lution n°
		DÉCENTRALISATION (XXXIV)		
5 000 000 $	1.	Décentralisation ... Dépenses liées à l'initiative de décentralisation entreprise par le Gouvernement. Inclut les coûts de location, de construction et de rénovation, et tout autre coût lié à la relocalisation des ressources dans le cadre de ladite initiative.	2 000 000 $	131
5 000 000 $ *		**Total des crédits pour la Décentralisation** ...	2 000 000 $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992 ...	5 000 000 $
Crédits 1991-1992 après rajustement ...	5 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolutio n°

CRÉDITS – URGENCES DIVERSES (XVIII)

Dépenses de fonctionnement courantes

10 000 000 $	........1.	Crédits – Urgences diverses .... Dépenses liées aux feux de forêt, aux inondations et aux autres désastres naturels; dépenses ministérielles liées aux interventions nécessaires en cas d'inondations, de feux de forêt et d'éco-urgences, aux activités du Conseil manitobain de secours aux personnes sinistrées, et autres dépenses connexes.	**10 000 000 $**	132
10 000 000 $ *		**Total des crédits pour les Urgences diverses**	**10 000 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	10 000 000 $
Crédits 1991-1992 après rajustement	10 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

FONDS DES INNOVATIONS ENVIRONNEMENTALES (XXXII)

1 371 000 $	1.	Fonds des innovations environnementales .... Ce fonds doit permettre d'élaborer, de mettre en oeuvre et de promouvoir des projets du Gouvernement, de l'entreprise privée et de groupes communautaires, se rapportant au développement durable et à l'innovation dans le domaine de l'environnement.	1 171 000 $	133
1 371 000 $ *		Total des crédits pour le Fonds des innovations environnementales..	1 171 000 $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	1 371 000 $
Crédits 1991-1992 après rajustement	1 371 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Résolution n°

RÉFORME INTERNE, ADAPTATION DE LA MAIN-D'OEUVRE ET AUGMENTATION GÉNÉRALE DES SALAIRES (XXV)

20 000 000 $	1.	Réforme interne, adaptation de la main-d'oeuvre et augmentation générale des salaires .... Coût prévu des diverses initiatives en matière de réforme interne qui seront mises en oeuvre au cours de l'exercice de 1992-1993 et coût prévu de l'adaptation de la main-d'oeuvre découlant du Budget 1992-1993. On financera à même ce poste les coûts de l'augmentation générale des salaires.	**5 000 000 $**	13
20 000 000 $ *		**Total des crédits pour la Réforme interne, l'adaptation de la main-d'oeuvre et l'augmentation générale des salaires**	**5 000 000 $**	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	25 000 000 $
Répartition de l'Augmentation générale des salaires	(5 000 000)
Crédits 1991-1992 après rajustement	20 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992	Poste n°	Rubrique	Exercice se terminant le 31 mars 1993	Réso-lution n°

FONDS D'ACTIONNARIAT OUVRIER PARRAINÉ PAR LE GOUVERNEMENT ET LE SECTEUR SYNDICAL (XXVII)

Programmes financés par des revenus de loteries

2 000 000 $	1.	Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical .... L'État a puisé sur ce poste sa contribution à la mise sur pied et au fonctionnement d'un nouveau fonds de placement en actions parrainé par le gouvernement et le secteur syndical.	..... $	
2 000 000 $ *		**Total des crédits pour le Fonds d'actionnariat ouvrier parrainé par le gouvernement et le secteur syndical**	..... $	

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	2 000 000 $
Crédits 1991-1992 après rajustement	2 000 000 $

Exercice se terminant le 31 mars 1992		Exercice se terminant le 31 mars 1993

SOMMAIRE DU BUDGET DES DÉPENSES PRINCIPAL

499 317 800 $	1. Total des crédits législatifs	**461 764 700 $**
4 802 134 800	2. Total des crédits votés	**5 058 392 500**
5 301 452 600 $ *	**Total des crédits votés et des crédits législatifs .....**	**5 520 157 200 $**

***Conciliation**

Détails	Prévisions 1991-1992
Budget des dépenses principal 1991-1992	5 301 452 600 $
Crédits 1991-1992 après rajustement	5 301 452 600 $